



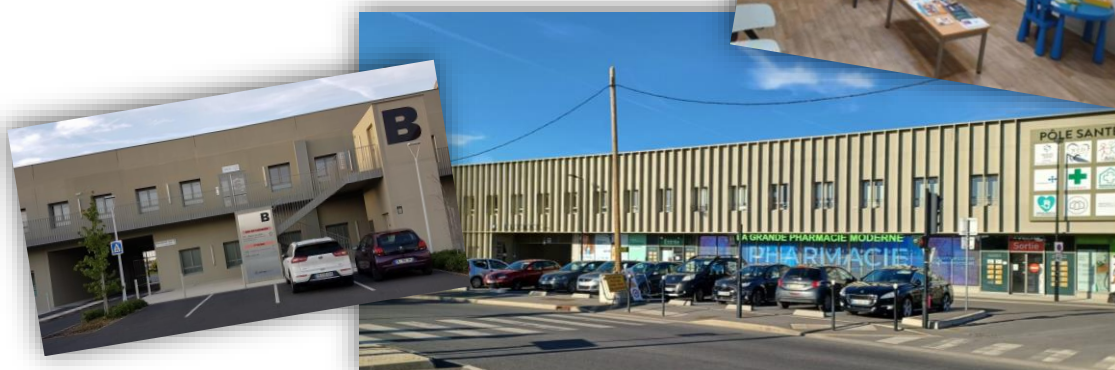
Association
Pour Adultes et
Jeunes Handicapés
des Yvelines

Projet de service SIAM 78

SIAM 78 Antenne Sud (Voisins le Bretonneux)



SIAM 78 Antenne Nord (Sartrouville)



Fiche d'identité du service

Organisme gestionnaire	APAJH Yvelines
Nom de la structure	SIAM 78
Adresse administrative de la structure	21G rue Jacques Cartier 78960 Voisins-Le-Bretonneux
Coordonnées téléphoniques	Antenne Sud : 01.61.37.07.85 Antenne Nord : 01 30 06 00 51
Adresse électronique	siam78.antenne-sud@apajh-yvelines.org siam78.antenne-nord@apajh-yvelines.org
Nom de la Direction	Kathleen GREVISSE, Directrice Pôle SESSAD Marie POSNER, Cheffe de service antenne Sud Madeleine LANGLOIS, Cheffe de service antenne Nord
Type de structure	SESSAD
Capacité et modalités d'accueil	90 de 0 à 20 ans
Numéro FINESS	780802237
Date de création	1/03/2000
Nature et date du dernier arrêté d'autorisation	2022-59 du 11 avril 2022 portant autorisation d'extension de 137 à 144 places du SESSAD SIAM 78

Le projet d'établissement est établi conformément aux dispositions :

- de l'article L.311-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles.
- du décret n°2009-322 du 20 mars 2009 relatif au projet d'établissement.

Présenté au Groupe d'Expression le 09/12/2023.....

Projet approuvé le ...07/12/2023 par le Conseil d'Administration de l'APAJH Yvelines (Réunion de bureau).

SOMMAIRE	3
Introduction par la Direction	5
1^{ère} Partie : IDENTITÉ	7
ET VALEURS	7
1. LES APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés)	7
2. PROJET ASSOCIATIF ET HISTOIRE DE L'APAJH YVELINES	7
2.1 La lettre du Président	7
2.2 Les valeurs de l'APAJH Yvelines	8
2.3 Une dynamique de projet et des perspectives	9
3. ORGANISATION ASSOCIATIVE	10
3.1 Organigramme associatif par pôle – cartographie des établissements et services APAJH Yvelines	10
3.2 Siège	12
3.3 CPOM 2020-2024	12
3.4 Missions et objectifs d'une Association en mouvement	13
4. LE POLE SESSAD	14
5. PRESENTATION GENERALE DU SERVICE	15
5.1 Historique du service	15
5.2 La situation géographique	15
2^{ème} Partie : MISSIONS, BESOINS, OBJECTIFS ET PRESTATIONS	
.....	17
Processus d'élaboration, suivi et actualisation du Projet de Service	17
1. LES MISSIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES DE LA STRUCTURE	17
1.1 En référence aux textes de références et règlementaires	17
1.2 Les orientations des schémas d'organisation et des plans nationaux	19
2. LES PERSONNES ACCOMPAGNEES : LEURS BESOINS SPECIFIQUES	19
2.2 L'évolution du public accompagné	21
2.3 Les besoins des enfants/jeunes accompagnés	21
3. LES OBJECTIFS D'ACCOMPAGNEMENT	22
4. LES PRESTATIONS	22
TABLEAU SYNTHETIQUE DU PROJET D'ACCOMPAGNEMENT	23
5. PARTENARIATS, STRATEGIE D'OUVERTURE	54
6. MODALITES D'EVALUATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE	54
3^{ème} Partie : LES MODALITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DE COORDINATION DU PARCOURS	55
1. L'ACCUEIL ET L'ADMISSION	55
2. LA PERSONNALISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT ET LA COORDINATION DES PARCOURS	56

3.	LA MODULARITE ET LA SOUPLESSE DANS LES MODES D'ACCOMPAGNEMENT.....	58
4.	LES FINS D'ACCOMPAGNEMENT	59
5.	EXPRESSION ET PARTICIPATION COLLECTIVES DES PERSONNES ACCOMPAGNEES	60
6.	LA GARANTIE DES DROITS	60
4 ^{ème}	Partie : PILOTAGE ET FONCTIONS SUPPORT.....	62
1.	LES RESSOURCES HUMAINES	62
1.1	Structure humaine et organisationnelle	62
1.1.1	Organigramme	62
1.1.2	Tableau fonctionnel des services	62
1.1.3	Modalités de fonctionnement de l'organisation.....	66
1.2	Gestion des ressources humaines	66
1.2.1	Recrutement accueil et intégration des nouveaux salariés	66
1.2.2	Politique au sein du SIAM 78.....	67
1.2.3	Gestion des compétences	67
1.2.4	Dialogue social	67
2.	LA DEMARCHE QUALITE ET SECURITE.....	68
2.1	Politique d'amélioration continue de l'établissement.....	68
2.2	La sécurité des biens et des personnes et la gestion des risques.....	68
2.3	La politique de prévention et de gestion des risques de maltraitance	68
3.	LES FONCTIONS LOGISTIQUES.....	69
4.	LA GESTION DES DONNEES DES PERSONNES ACCOMPAGNEES	70
5 ^{ème}	Partie :	71
	PERSPECTIVES À 5 ANS	71

Introduction par la Direction

Le Projet de Service, document fédérateur établi pour 5 ans, complété par le livret d'accueil, le règlement de fonctionnement et la charte des droits et libertés de la personne accompagnée, rappelle l'utilité sociale du service et son fondement juridique. Il décrit ses missions, son organisation et son fonctionnement, fait état de ses ressources humaines, précise les lieux d'intervention des professionnels ainsi que l'inscription de ces derniers dans un réseau relationnel. Il inscrit, enfin, son action dans le temps. Conformément aux dispositions de la loi rénovant l'action sociale et médico-sociale du 2 janvier 2002, ce document est soumis au Groupe d'expression des parents pour avis, avant son examen par l'APAJH-Yvelines pour validation et communication auprès des usagers, de leurs représentants, mais également des autorités de tarification, des professionnels au moment de leur embauche et des partenaires institutionnels.

Le projet de service n'est pas un document immuable. Il doit être confronté aux réalités du terrain et à la réflexion qui nourrissent son évolution et sa maturation pour mieux répondre aux besoins du public pour lequel le service est agréé. Sa réactualisation fut l'occasion pour l'équipe de professionnels de se pencher sur l'évolution du service et l'accompagnement proposé. De nombreuses réunions ont permis d'échanger, de partager et de réfléchir sur nos pratiques professionnelles, en se fondant notamment sur les valeurs associatives et les Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles de l'HAS¹. La réalisation du tableau SERAFIN PH² a permis pour chaque corps de métier de s'interroger sur les besoins des enfants/jeunes accompagnés par le service et les prestations mises en œuvre par chaque professionnel pour répondre à leurs besoins, selon la nomenclature. La nouvelle trame associative de Projet Personnalisé d'Accompagnement intègre la nomenclature SERAFIN PH, les professionnels mettant ainsi en application le travail élaboré pour le projet de service.

Le projet a évolué vers un accompagnement plus spécifique, individualisé et focalisé sur des objectifs à court ou moyen terme. Les prises en soins ne sont plus exclusivement rééducatives, mais sont articulées entre le besoin de soins, les besoins de compensation et l'adaptation du jeune au monde qui l'entoure et réciproquement.

Le SIAM 78 (Service d'Intégration des Aveugles et Malvoyants) pour mener à bien ses missions et objectifs, est ouvert sur l'extérieur et travaille en étroite collaboration avec d'autres partenaires, pour un réseau riche tourné vers l'enfant / adolescent. Ainsi l'Education Nationale est un partenaire incontournable et privilégié, mais également les centres de loisirs, les CAMSP, certaines infrastructures municipales ou sociales, et les autres structures médico-sociales...afin de pouvoir répondre de manière la plus complète, aux objectifs définis dans le Projet Personnalisé d'Accompagnement de la personne accompagnée. La localisation géographique des deux antennes, situées sur un plateau mutualisé avec le SESSAD TSA au Nord, ou le SESSAD APIDAY TSLA au Sud, permet une mutualisation des compétences et expertises professionnelles, mais également des moyens matériels, renforcés par l'appartenance au Pôle SESSAD dans sa globalité.

L'équipe est aussi un soutien, une ressource pour la famille (accompagnement psychologique, soutien à la parentalité, travail avec les compétences familiales) qui est impliquée dans la réalisation et la validation du Projet Personnalisé d'Accompagnement de l'enfant / jeune. Cette collaboration est primordiale pour que chacun puisse s'épanouir à la place qui est la sienne.

Ce projet de service ne saurait être figé. Les nouvelles dispositions réglementaires, les contraintes extérieures, les évolutions dans les politiques sociales, les progrès de la médecine, pouvant fragiliser nos pratiques,

¹ HAS : Haute Autorité de Santé

² SERAFIN PH : Services et Etablissements : Réforme pour Adéquation des FINancements aux parcours des Personnes Handicapés

engendrent une remise en question de celles-ci et un réajustement de manière permanente. Etre à l'écoute de son environnement et en lien avec les partenaires permet de s'adapter à ces évolutions, voire de les anticiper. L'évolution du public accueilli et le désir des familles sont également des facteurs qui demandent une souplesse dans l'accompagnement et la création de solutions innovantes. L'équipe du SIAM 78, soutenue par l'Association, est dans une réflexion constante avec toujours comme priorité, l'épanouissement de l'enfant / jeune déficient visuel.

Kathleen GREVISSE

Directrice du Pôle SESSAD

1ère Partie : IDENTITÉ ET VALEURS

1. LES APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés)

L'APAJH Yvelines fêtera ses 50 ans d'existence en octobre 2025. Depuis sa fondation en 1975, elle a évolué en sachant équilibrer les changements, par des accroissements de capacité d'accueil ou par des transformations, gardant l'objectif d'améliorer la qualité du service rendu aux personnes. L'APAJH Yvelines est membre de l'Association dite « Fédération Associations Pour Adultes et Jeunes Handicapés » reconnue d'utilité publique depuis le 13 mai 1974.

Elle possède 28 établissements et services dans lesquels elle accueille 1 100 enfants, adolescents et adultes. 600 professionnels et 50 bénévoles s'engagent à leur service au quotidien.

Créée en 1962, la Fédération APAJH, Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis 1974 qui fonde son action sur le respect des convictions individuelles et entend promouvoir la dignité des personnes en situation de handicap en œuvrant pour la mise en place de moyens favorisant leur complet épanouissement et leur meilleure intégration à toute forme de vie sociale.

La Fédération APAJH en chiffres : La Fédération intervient à trois niveaux complémentaires, au niveau fédéral, au niveau local par le biais de ses associations départementales, au niveau européen en tant que membre fondateur du Conseil Français des personnes en situation de handicap pour les questions européennes (CFHE).

Ainsi, la Fédération des APAJH fédère 91 associations départementales implantées sur toute la France.

La Fédération des APAJH ainsi que ses associations départementales gèrent plus de 600 établissements et services, accueillent plus de 30 000 personnes en situation de handicap et emploient plus de 14 000 personnes.

L'APAJH fonde son action sur des convictions fortes, des valeurs humanistes véritablement identitaires parce que permanentes, adaptées au présent et porteuses d'avenir.

De l'intégration à l'inclusion : L'APAJH refuse la stigmatisation des différences. Les personnes en situation de handicap sont naturellement incluses dans les divers lieux de vie et espaces sociaux ordinaires.

2. PROJET ASSOCIATIF ET HISTOIRE DE L'APAJH YVELINES

2.1 La lettre du Président

A la Présidence de l'APAJH Yvelines depuis fin 2017 avec un projet associatif de cette même année, il m'a semblé en 2022 que le moment était venu de l'actualiser. Cette volonté tient d'une part aux évolutions de notre Société et donc, des politiques publiques depuis 5 ans avec une accélération dans un contexte de crise sanitaire COVID et d'autre part, à l'affirmation de nos valeurs et enjeux avec une vision prospective toujours ambitieuse tout en gardant l'attention d'un accompagnement qualitatif. Cet équilibre parfois compliqué à tenir, me paraît important à affirmer à tous les acteurs de manière à tenir le cap d'une Association dynamique, engagée et volontaire pour une politique d'accompagnement qualitative dans un contexte financier contraint.

Dans cette actualisation, les administrateurs et moi-même avons recherché la participation des acteurs : personnes, entourages, professionnels cadres et non cadres, CVS ou autres groupes de participation. Enfin plus largement, nous avons lancé une enquête auprès de toutes les personnes adhérentes à l'APAJH Yvelines. Cette démarche participative vise à recueillir les attentes et les besoins afin de proposer un cadre répondant aux nécessaires diversifications de réponses d'une Société inclusive et de guider nos actions pour faire face aux défis de demain. Afin de prendre de la distance dans les réflexions et l'élaboration de ce projet, l'Association a fait appel tout au long du processus, à l'ANDESI avec les interventions de deux experts. Nos réflexions ont porté sur l'environnement et sur les manières de répondre au mieux aux attentes tout en tenant compte du contexte évolutif. Je vous confie qu'il n'est pas facile de donner un cap dans un système que l'on sait en perpétuel changement et inter action avec l'environnement, même très lointain. Nous y sommes parvenus grâce aux valeurs fortes qui nous animent depuis la création de l'Association en 1975.

Ces valeurs portent tous nos projets plus anciens et novateurs, et nous permettent d'avancer sans perdre notre volonté d'une solide identité associative au service des personnes.

Alec de GUILLENCHMIDT
Président de l'APAJH Yvelines

2.2 Les valeurs de l'APAJH Yvelines

La primauté de la Personne est affirmée par les valeurs associatives qui s'appliquent à toute Personne, quelle que soit la nature du handicap en cohérence avec la charte des droits et libertés.

→ Citoyenneté

- Les personnes en situation de handicap sont des citoyens à part entière qui ont des droits et des devoirs.
- Tous les acteurs s'efforcent d'obtenir l'avis éclairé de la personne dans sa recherche de la plus grande autonomie possible, quel que soit son mode d'expression.
- L'Autodétermination des personnes est favorisée par le développement de l'apprentissage du pouvoir de décider pour soi-même.

→ Engagements :

- Promouvoir le bien-être de la Personne au quotidien à travers la mise en œuvre d'une démarche globale de bientraitance.
- Faire progresser la reconnaissance du handicap au sein de la société.
- Développer des actions pour accompagner de manière individualisée toute personne sans distinction de handicap et à tous les âges de la vie.
- Développer des actions vers les personnes en perte d'autonomie et les aidants.
- Soutenir l'accompagnement à la parentalité et à la vie affective des personnes.
- Améliorer la Qualité de Vie au Travail de tous les professionnels afin de favoriser l'épanouissement dans l'emploi (stabilité...).

→ Ouverture d'esprit et tolérance :

- La stricte neutralité sur les plans politiques, syndicaux, philosophiques et religieux est observée par l'APAJH Yvelines.
- La liberté d'opinion et de conscience de chacun est respectée par tous les acteurs associatifs.

→ Solidarité et responsabilité :

- La société doit permettre aux personnes et à leurs proches un accompagnement approprié à leur situation et favoriser la meilleure inclusion au sein de la cité.
- Les familles et l'entourage sont des acteurs incontournables dans cette démarche.
- L'Association fédère des acteurs qui assurent l'accompagnement de personnes en situation de handicap au sein de structures financées par les pouvoirs publics.

2.3 Une dynamique de projet et des perspectives

L'APAJH Yvelines fonde son organisation et son fonctionnement sur un projet associatif, issu d'une réflexion sur ses valeurs, sa stratégie et la mise en œuvre de sa politique associative. Engagée dans un processus d'amélioration continue de la qualité de ses services, elle a réalisé ses évaluations internes et externes prévues par la loi, qu'elle met à profit pour de nouvelles améliorations au service des usagers.

Vigilante à l'évolution des besoins et des modes d'accompagnement, elle s'inscrit dans une dynamique de changement, au bénéfice des personnes accompagnées, en prenant appui sur les compétences d'équipes qualifiées, en veillant à l'adaptation permanente des connaissances et des projets.

Association en mouvement, elle poursuit la diversification et le développement de ses prestations, notamment dans les champs de la participation des Personnes, de l'amplification du partenariat, de la valorisation de ses compétences et potentialités, du développement de l'inclusion qui est un enjeu majeur de la Société.

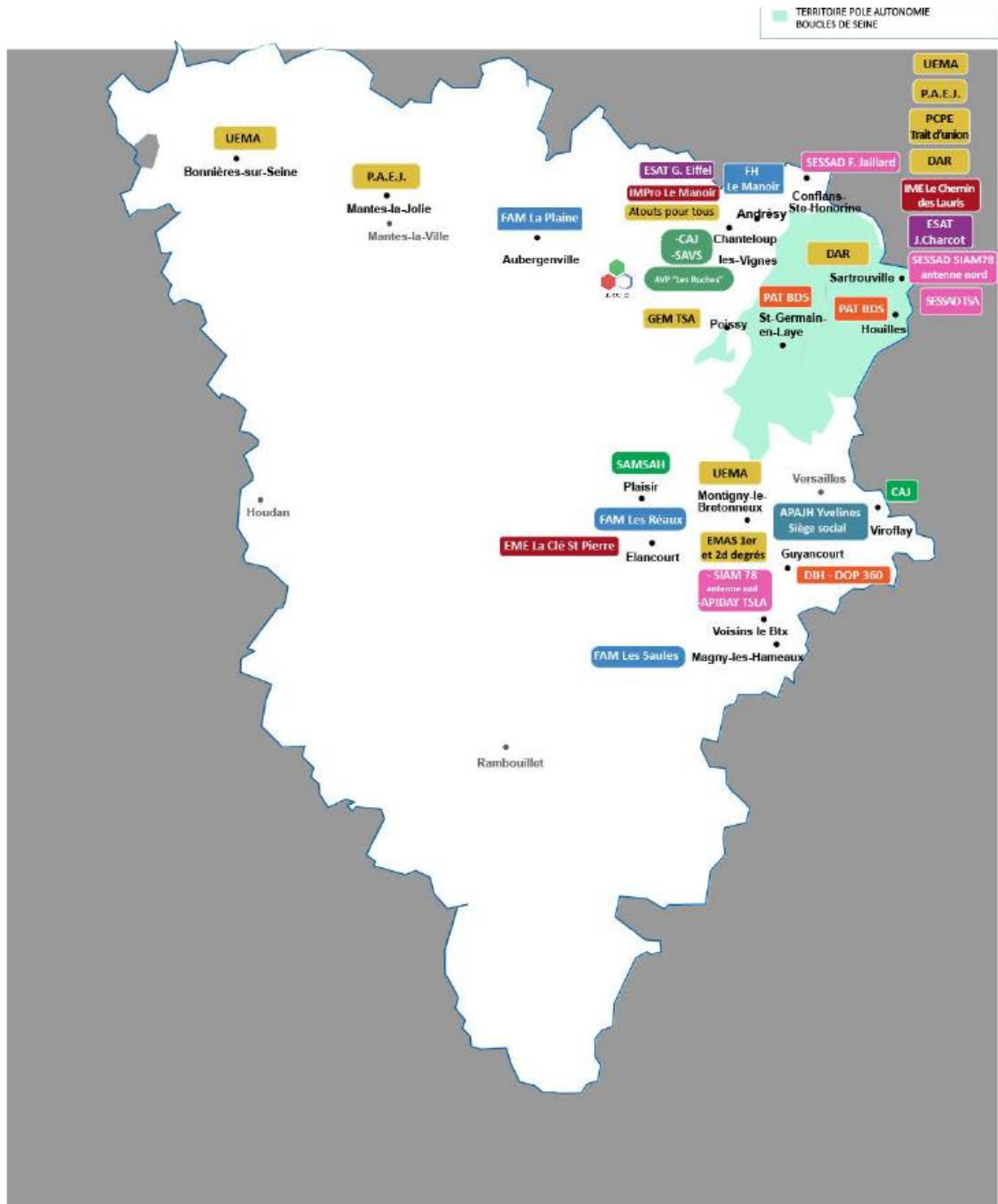
Du handicap psychique, de l'autisme, du vieillissement et de l'insertion professionnelle, en initiant des projets de nouveaux services, dont certains en coopération avec d'autres associations, les services de l'Education Nationale, les dispositifs de santé mentale et des organismes intervenant dans le secteur des personnes âgées, elle développe aussi des initiatives de soutien aux aidants familiaux.

L'APAJH Yvelines s'inscrit dans la modernité, les débats nationaux et des projets concertés et nouveaux.

3. ORGANISATION ASSOCIATIVE

3.1 Organigramme associatif par pôle – cartographie des établissements et services APAJH Yvelines



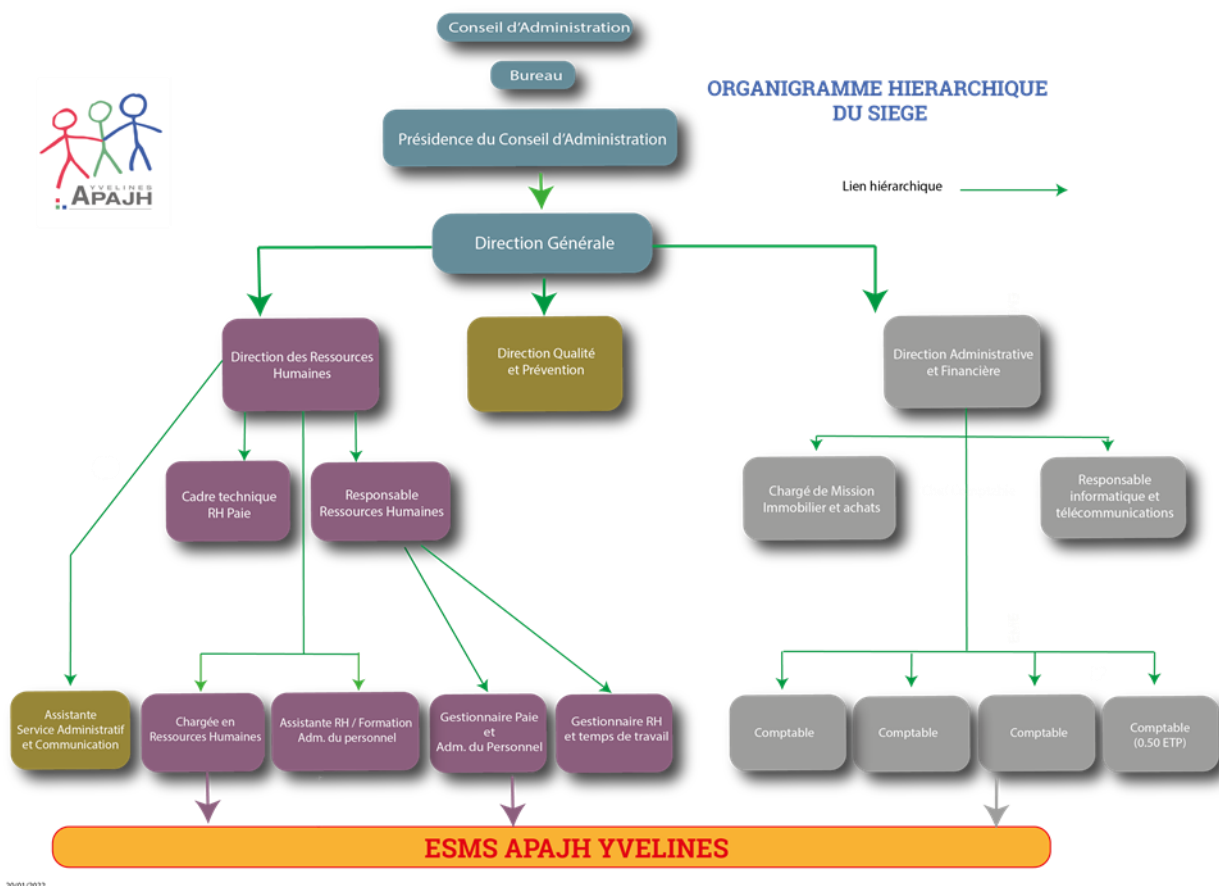


3.2 Siège

Le Siège social intervient en **soutiens, conseils et contrôles**, des directions des Pôles et ESMS en permettant un pilotage direct d'un certain nombre d'opérations nécessaires au bon fonctionnement de l'Association et de ses différentes structures.

Il définit les modalités pour les Directions de Pôle et d'établissement d'un reporting régulier nécessaire à ce bon fonctionnement et aux contrôles des Autorités de Tarification.

Il veille à favoriser et développer les **transversalités intra et inter associatives** (moyens humains, matériels, logistiques...).



3.3 CPOM 2020-2024

Notre structuration dans un troisième Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens signé en janvier 2020 et pour cinq ans renforce notre responsabilité et nous donne une meilleure autonomie de gestion.

Les enjeux de ce CPOM 2020-2024 sont de nous permettre une dynamique de développement de projets tout en veillant à maintenir nos exigences qualitatives. Dans le contexte économique actuel très contraint, ce CPOM 3 nous donne la possibilité de justifier la pertinence des moyens alloués et leur emploi, de veiller à la qualité et à l'entretien du patrimoine immobilier du cadre de vie des usagers, de planifier le travail en fonction des projets individualisés et de s'inscrire dans une perspective nous permettant d'être un acteur responsable et promoteur de réponses adaptées aux besoins des populations du Territoire.

Pour répondre à ces enjeux, les grandes lignes directrices du CPOM 3 sont identifiées dans une stratégie de développement, d'ouverture, de coopérations et de diversifications. Cette stratégie est déclinée dans tous les ESMS gérés par l'Association et de manière individualisée pour toutes les personnes.

3.4 Missions et objectifs d'une Association en mouvement

➤ Inclure dans la société

- L'APAJH Yvelines valorise la place et l'**utilité sociale** de la Personne accompagnée avec la volonté de changer le regard de la société, permettre l'égalité des droits pour tous et une représentation dans la société.
- Elle **favorise l'accès** des Personnes en situation de handicap aux loisirs, à la culture, à la formation et insertion professionnelle, au logement **en donnant à la Personne le droit de décider pour elle selon ses souhaits et capacités.**
- Elle **soutient** la scolarisation des enfants en situation de handicap en partenariat avec l'Education Nationale, la MDPH et tout autre partenaire.

➤ Soutenir la qualité de la relation avec l'entourage de la Personne

- L'APAJH Yvelines **privilégie les échanges** avec l'entourage de la Personne, en l'associant et dans le respect de la singularité des situations.
- Elle assure la représentation des familles et représentants légaux au sein de chaque établissement et service en organisant régulièrement des **Conseils de la Vie Sociale** ou toute autre forme de participation.
- Elle **informe et consulte** régulièrement les familles et représentants légaux sur le fonctionnement de la structure par toute forme de communication (courriers, enquêtes, rencontres...).
- Elle apporte son **soutien** pour tous les actes d'accompagnement dans la sphère familiale en s'attachant à la volonté de la Personne et à la bonne compréhension de tous les acteurs (interprètes, langue des signes, FALC...).

➤ Consolider les actions antérieurement menées

- L'APAJH Yvelines positionne toujours la **qualité du service rendu** au cœur même des préoccupations de chacun en favorisant l'implication de tous les acteurs de l'accompagnement.
- Elle **poursuit le travail accompli en veillant à ce que ses actions convergent vers de nouveaux défis, ne se fassent pas au détriment des publics déjà accompagnés.**
- Elle **adapte et valorise** ses infrastructures.
- Elle maintient l'utilisation d'outils rigoureux et méthodiques dans la **recherche permanente d'améliorations des pratiques** (gestion du dossier unique de l'utilisateur, suivi qualité, plans de formation, sécurisation des données personnelles...).
- Elle poursuit ses actions pour l'accès aux droits des Personnes en situation de handicap, Personnes âgées en perte d'autonomie, Personnes vulnérables et les aidants.
- Elle défend le **modèle associatif** décentralisé en tant que maillon sociétal, actif et indispensable.

➤ Promouvoir les partenariats et son ouverture

- L'APAJH Yvelines, dans une stratégie ayant pour objectif de poursuivre le développement de ses démarches partenariales, s'engage à :
- Développer la participation d'administrateurs et de professionnels dans les réseaux sociaux, médicosociaux, sanitaires et du droit commun.
- **Participer aux évolutions** des besoins départementaux et interdépartementaux de la Région.

- **Accroître sa capacité d'adaptation à des changements** de culture et d'interlocuteurs.
- **Améliorer sa visibilité**, auprès des populations en poursuivant ses actions de communication. Cette communication veillera à être attentive à l'image et la notoriété de l'APAJH Yvelines ainsi qu'à l'environnement, en préférant les diffusions numériques aux versions papier.
- Porter une attention particulière à l'utilisation de matériaux respectant au mieux le **développement durable et la qualité de vie** dans tous ses projets de construction ou d'aménagement des locaux dans le cadre de la politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

➤ Développer ses actions vers les besoins nouveaux

- L'APAJH Yvelines affirme la **notion de parcours de vie** des Personnes en adaptant ses accompagnements avec des dispositifs proposés dans des environnements adaptés (habitat inclusif, Centre de Répit par les Loisirs...).
- Elle prend en compte le **vieillessement** des Personnes en situation de handicap et de leur entourage avec notamment, le **développement de l'aide aux aidants** et du **répit pour les familles**.
- Elle s'attache à promouvoir ses actions pour fédérer de nouveaux membres et partenaires qui partagent ses valeurs, son éthique et ses projets.
- Elle veille à rester à **l'écoute de l'évolution des besoins** des Personnes sur les territoires de manière à être en permanence, force de proposition auprès des pouvoirs publics et novatrice dans les solutions proposées.
- Elle **développe ses actions** par ses capacités à pouvoir se positionner sur les champs d'action du médico-social et du social (PAEJ...).

4. LE POLE SESSAD

Le Pôle SESSAD³ de l'APAJH Yvelines se compose de 4 services ouverts 210 jours par an et administrés par une direction commune :

- Le SIAM⁴ 78, réparti en 2 antennes, situées dans le Nord et le Sud du département pour 90 jeunes présentant une déficience visuelle,
- Le SESSAD Françoise JAILLARD, pour 35 jeunes présentant un handicap moteur,
- Le SESSAD APIDAY TSLA⁵ composée d'une antenne Surdit  pour 20 enfants/jeunes sourds et une antenne TSLA pour 50 jeunes présentant des troubles spécifiques du langage et/ou des apprentissages
- Le SESSAD TSA⁶ qui accompagne 40 enfants/jeunes de 3 à 20 ans, atteints de Troubles du Spectre de l'Autisme. Il est implanté dans le territoire Boucle de Seine à Sartrouville

³ SESSAD : Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile

⁴ SIAM : Service d'Intégration des Aveugles et Malvoyants

⁵ TSLA : Surdit  et Troubles Spécifiques du Langage et/ou des Apprentissages

⁶ TSA : Troubles du Spectre de l'Autisme

Ainsi, le Pôle SESSAD diversifie son offre pour répondre aux besoins du territoire, tant en termes d'handicap que de lieux d'intervention.

235 jeunes bénéficient donc de l'accompagnement des équipes interdisciplinaires sur le département.

Le Pôle SESSAD fonctionne comme une plateforme, avec partage et mutualisation des compétences et des expériences, pour offrir aux 235 jeunes des projets personnalisés d'accompagnement, au plus près de leurs besoins ; mais aussi un parcours de vie qui prend en compte leurs demandes et leurs envies. En raison de contraintes géographiques et d'itinérance, les salariés des différents services du pôle ont peu l'occasion de se rencontrer. Ainsi, une journée banalisée est organisée chaque année. Elle permet aux professionnels de se rencontrer, d'échanger leurs expériences et de réfléchir ensemble.

5. PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

5.1 Historique du service

En 1995, un groupe de parents se mobilise pour faire reconnaître les besoins des enfants déficients visuels du Département des Yvelines. Deux ans après, un projet en lien avec les Annexes XXIV quinquies au décret n° 88-423 du 22 avril 1988 est déposé à la DDASS⁷ et obtient une autorisation d'ouverture. Cependant, il faudra attendre le mois de mars 2000 pour obtenir le premier financement de ce projet.

Le 1^{er} mars 2000, l'Association APAJH YVELINES ouvre le **S**ervice d'**A**ide à l'**A**cquisition de l'**A**utonomie et à l'**I**ntégration **S**colaire (SAAAIS) pour 50 enfants et adolescents entre 3 et 20 ans atteints de déficience visuelle grave ou de cécité. Ce service s'installera rapidement dans des locaux partagés avec le siège de l'association, à Guyancourt.

Face aux besoins réels manifestés par de nouveaux parents, relayés par l'Association gestionnaire et avec l'appui des autorités académiques, deux nouvelles demandes d'augmentation de la capacité d'accueil obtiennent, par arrêté préfectoral, successivement 70 places le 30 août 2004 et 90 places le 27 juin 2005.

En octobre 2003, l'agrément est élargi de 0 à 20 ans pour permettre l'accueil des tout-petits.

Afin d'optimiser l'organisation du service et de réduire les trajets des professionnels, l'antenne de Poissy à ouvert en janvier 2005.

Début 2018, l'antenne de Guyancourt déménage à Voisins-le-Bretonneux dans des locaux mutualisés avec les SESSAD APIDAY TSL.

En novembre 2020, l'antenne de Poissy, emménage à Sartrouville sur un même plateau partagé avec le SESSAD TSA.

5.2 La situation géographique

Le SIAM 78 intervient sur tout le département des Yvelines. L'antenne de Sartrouville accompagne les jeunes résidants ou scolarisés dans le nord du département et l'antenne de Voisins le Bretonneux accompagne ceux résidants ou scolarisés dans le Sud du département.

Le SIAM 78 est locataire à Voisins-le-Bretonneux d'une plateforme qu'il partage avec le SESSAD APIDAY TSL. Toutes les réunions de projet et consultations médicales ont lieu sur ce site. Dans un cadre verdoyant, les professionnels bénéficient pour certains d'un bureau individuel, pour d'autres de bureaux mutualisés.

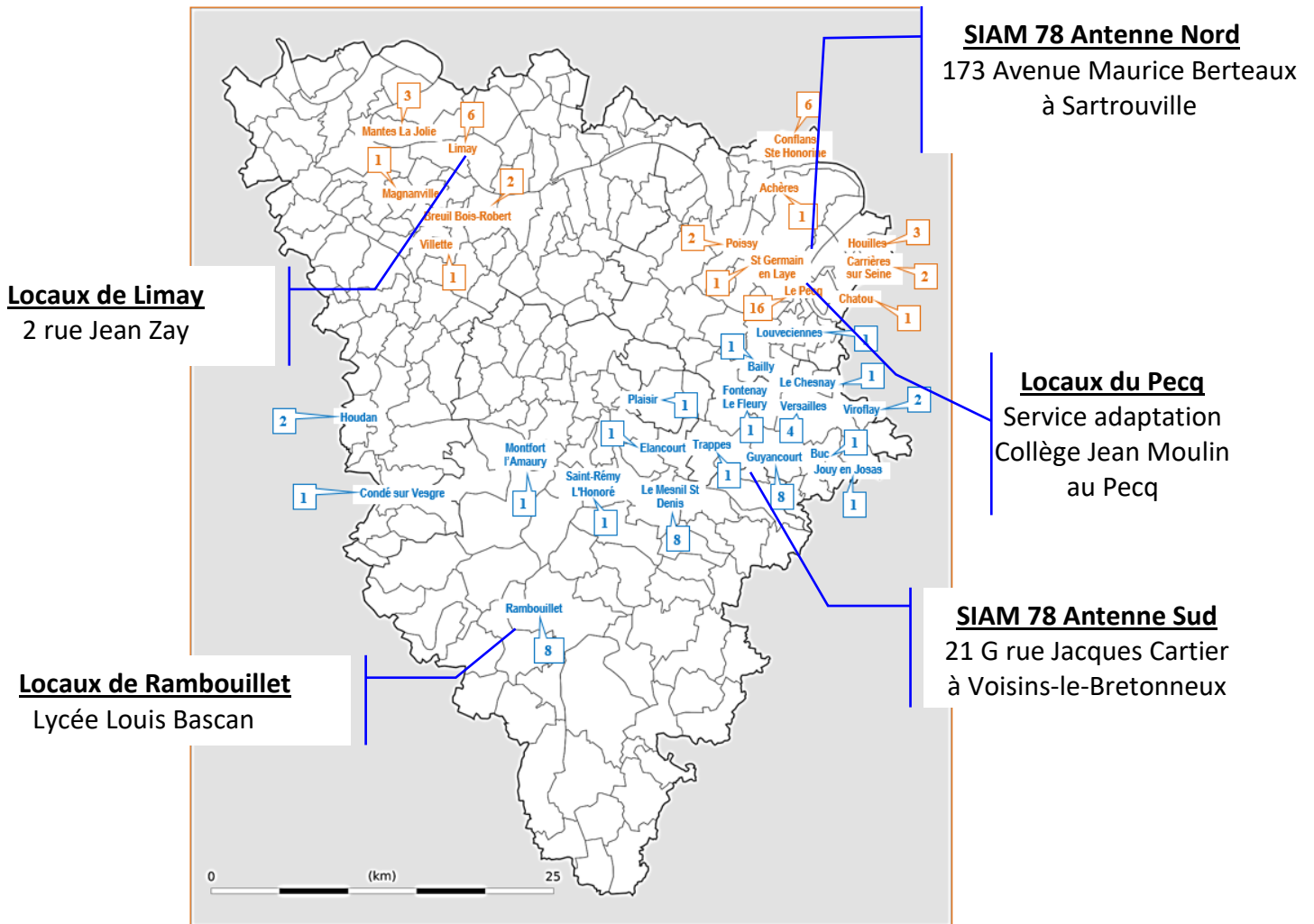
⁷ Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales

L'antenne de Sartrouville est installée, depuis 2020, dans les locaux du pôle Santé avenue Maurice Berteaux. Le plateau est mutualisé avec le SESSAD TSA. La proximité d'autres professions médicales et paramédicales permettra d'enrichir le travail et de construire de nouveaux partenariats.

Le service d'adaptation est installé au collège « Jean Moulin » du Pecq où le SIAM 78 dispose d'une grande salle avec deux bureaux supplémentaires pour les rééducations ou rencontres avec les jeunes.

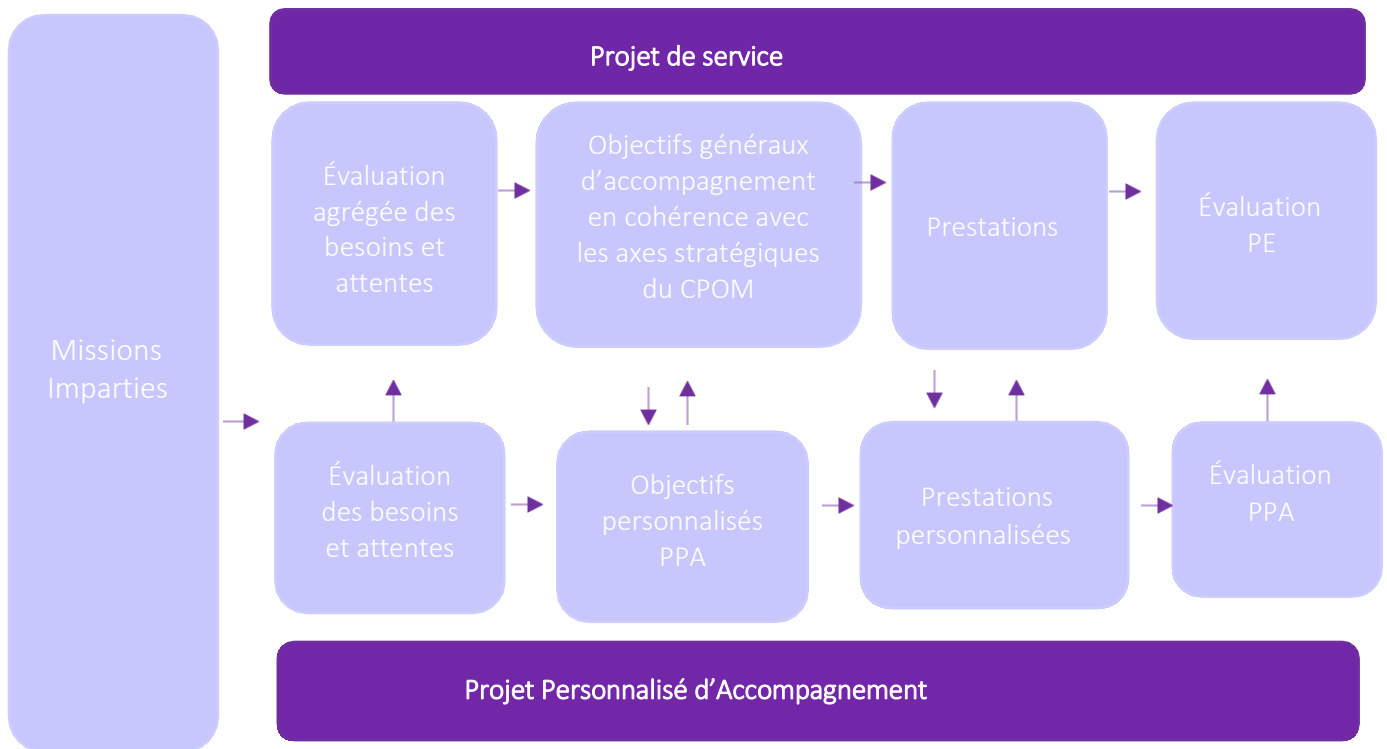
Le service loue un appartement à proximité de l'école primaire « Jean Macé » de Limay pour permettre aux enfants scolarisés à l'ULIS-école de profiter des interventions du service près de leur lieu de scolarité et limiter l'itinérance des professionnels du Nord du département.

L'Éducation nationale met à disposition du service un local au collège « Philippe de Champagne » du Mesnil-Saint-Denis, au lycée « Louis Bascan » à Rambouillet et à l'école primaire «Jean Lurçat » de Guyancourt.



2ème Partie : MISSIONS, BESOINS, OBJECTIFS ET PRESTATIONS

Processus d'élaboration, suivi et actualisation du Projet de Service



1. LES MISSIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES DE LA STRUCTURE

1.1 En référence aux textes de références et règlementaires

Le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) précise dans son **Art. D. 312-95** que l'action d'un SESSAD doit être orientée vers :

- D'une part l'accompagnement précoce pour les enfants de la naissance à six ans, comportant le conseil et l'accompagnement des familles et de l'entourage familial de l'enfant (aide aux aidants), l'approfondissement du diagnostic et le développement psychomoteur initial de l'enfant ainsi que le développement de la communication ;
- D'autre part pour l'ensemble des enfants et adolescents, le soutien à la scolarité et aux acquisitions de l'autonomie comportant l'ensemble des moyens médicaux, paramédicaux et psychosociaux adaptés.

Dans son **Art. D. 312-112**, le CASF donne des indications pour les établissements et services prenant en charge des enfants et adolescents atteints de déficience visuelle grave ou cécité. Sont citées les missions suivantes :

1. Une surveillance médicale, notamment de l'état visuel et de ses conséquences sur le développement du jeune et des déficiences associées éventuelles ;
2. L'éveil et le développement de la relation par :
 - a) Le développement des moyens sensoriels et psychomoteurs de compensation du handicap visuel ;

- b) *La stimulation et le développement de la vision fonctionnelle incluant l'utilisation éventuelle d'aides optiques ou non optiques lorsque des possibilités visuelles existent ;*
- c) *L'acquisition de la lecture et de l'écriture en braille, de l'écriture manuscrite, de l'utilisation de la dactylographie et de la reconnaissance des éléments de dessin en relief ;*
- d) *L'apprentissage de la locomotion ainsi que l'initiation, adaptée au cas de chaque enfant, aux différents matériels techniques, électroniques ou autres ;*
3. *L'accompagnement des parents ou des détenteurs de l'autorité parentale et de l'entourage habituel de l'enfant ;*
4. *L'établissement pour chaque jeune d'un projet individualisé d'accompagnement qui prévoit :*
 - a) *L'enseignement et le soutien assurant la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation et permettant à chaque enfant de réaliser, en référence aux programmes scolaires en vigueur, les apprentissages nécessaires ;*
 - b) *Des actions tendant à développer la personnalité et faciliter l'insertion sociale ;*
5. *L'élaboration d'un projet d'établissement à visée pédagogique, éducative et thérapeutique précisant les objectifs et les moyens mis en œuvre pour assurer cet accompagnement.*

Pour chaque jeune est proposé un PPA⁸ qui s'organise autour d'un projet global commun avec le jeune lui-même ainsi que sa famille. Ce projet prend également en compte les interventions des différents partenaires. Il permet de mettre en place des moyens spécifiques qui entrent dans les missions du SIAM 78.

Le service s'inscrit dans un schéma de coordination et de coopérations complétant le dispositif des équipements déjà installés dans le Département des Yvelines, à savoir les moyens spécifiques de scolarisation des élèves handicapés sensoriels mis en place par l'Education Nationale, dans le cadre de la politique d'adaptation menée par la Direction Académique de Versailles : des enseignants spécialisés et des AESH intervenant essentiellement dans les différentes ULIS.

Le service est habilité à accueillir 90 enfants âgés de 0 à 20 ans présentant une déficience visuelle avec ou sans troubles associés, après avis et décision de la MDPH. Le lieu d'intervention principal (domicile, école, crèche, etc.) des enfants accompagnés doit être localisé dans les Yvelines.

Dans le cadre des admissions, le SESSAD n'a pas pour vocation à délivrer des soins infirmiers.

Les repères juridiques :

- Convention Internationale des Droits des enfants du 20 novembre 1989
- Code de l'action Sociale et des familles
- Annexe XXIV quinquies au décret n° 88-423 du 22 avril 1988 remplaçant l'annexe XXIV quater au décret du 9 mars 1956 modifié fixant les conditions techniques d'autorisation des établissements et services prenant en charge des enfants ou adolescents atteints de déficience visuelle ou cécité
- Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale
- Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
- Décret n° 2005-1752 du 30 décembre 2005 relatif au parcours de formation des élèves présentant un handicap
- Décret n° 2009-378 du 2 avril 2009 relatif à la scolarisation des enfants handicapés et à la coopération entre Education Nationale et ESMS
- Loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 dite « Hôpital, Patients, Santé et Territoires »
- Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013

⁸ Projet Personnalisé d'Accompagnement

- Les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM⁹ et de la HAS (Haute Autorité de Santé)
- Le Plan d'Accompagnement Global. Ce nouveau dispositif est porté par la Loi santé 2016-41 du 26 janvier 2016 (articles 44 et 89) qui modifie le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) donnant un cadre juridique légal à la mise en place d'un dispositif permanent d'orientation

1.2 Les orientations des schémas d'organisation et des plans nationaux

Le SIAM 78, seul SESSAD spécialisé dans la déficience visuelle au niveau des Yvelines, répond aux orientations générales des politiques sociales notamment le principe de l'école inclusive pour tous les élèves sans distinction (loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013), conforté par la loi du 26 juillet 2019 dite dite pour une « École de la confiance » dont le chapitre IV est consacré à l'inclusion des enfants/jeunes porteurs de handicaps.

2. LES PERSONNES ACCOMPAGNEES : LEURS BESOINS SPECIFIQUES

2.1 Les caractéristiques des personnes accompagnées

En ce qui concerne la déficience visuelle, le CASF parle dans ses annexes 2 – 4, chapitre V. du guide-barème pour l'évaluation des déficiences et incapacités des personnes handicapées, et précise pour les « déficiences de la vision » :

- I. *Déficience de l'acuité visuelle qui s'apprécie après correction ;*
- II. *Autres déficiences de la fonction et de l'appareil oculaire :*
 - 1) *Déficiences du champ visuel*
 - 2) *Déficiences de l'oculomotricité*
 - 3) *Autres troubles neuro-ophtalmologiques avec des troubles de la reconnaissance visuelle. L'agnosie visuelle sera évaluée selon l'importance du déficit (espace, formes, couleurs etc.) en fonction du retentissement sur la vie quotidienne. L'appréciation nécessitera un avis spécialisé complémentaire. Les troubles ne devront pas être appréciés de façon isolée.*
 - 4) *Aphakies (absence de cristallin)*
 - 5) *Annexe de l'œil (larmoiement, photophobie, ectropion, entropion).*

Le service a un agrément pour 90 enfants et adolescents de 0 à 20 ans. Ces jeunes, sauf situation exceptionnelle, sont soit domiciliés, soit scolarisés dans le département des Yvelines.

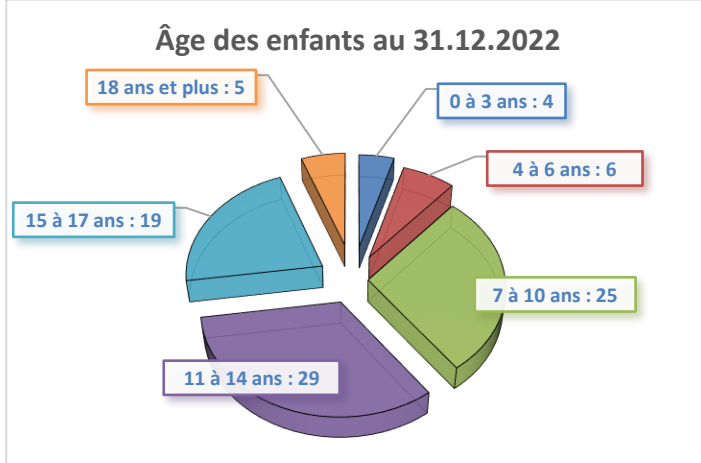
Pour chacun de ces jeunes, le service a reçu une notification de la MDA¹⁰ qui a été instruite pour la plupart par les médecins scolaires, les médecins ophtalmologistes libéraux ou les médecins hospitaliers.

Différents indicateurs de suivi sont réactualisés annuellement notamment le flux des entrants et sortants avec le type d'atteinte (pathologie, évolutivité etc.), la durée de l'accompagnement pour chaque jeune, le nombre de personnes en liste d'attente, la répartition par âge... Ces indicateurs sont renseignés tous les ans dans le rapport d'activité associatif.

⁹ Agence Nationale de l'Evaluation et de la Qualité des Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux Créée par la loi n°2006-1640 de financement de la Sécurité Sociale pour 2007

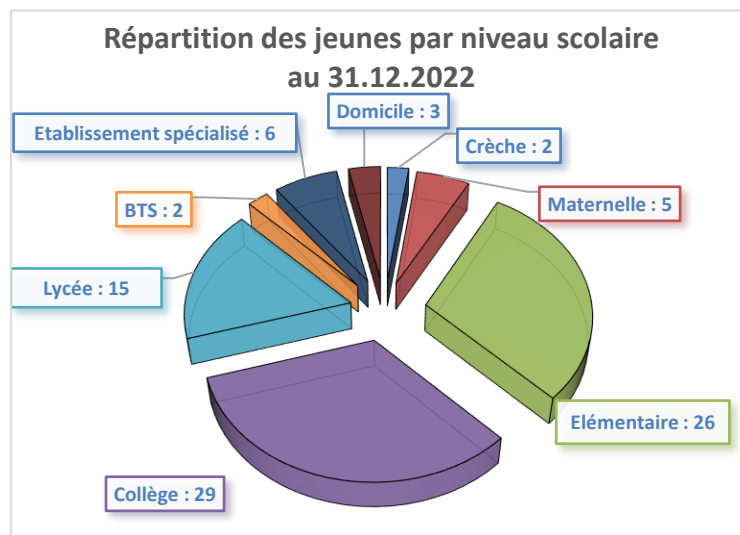
¹⁰ Maison Départementale de l'Autonomie

La majorité des enfants sont âgés entre 11 et 14 ans en 2022, qui est une tendance depuis plusieurs années. Cela peut s'expliquer par des retards dans les orientations lorsque le diagnostic est posé. Des campagnes de communication sont réalisées auprès des ophtalmologues et des hôpitaux spécialisés pour nous faire connaître. Il faut également noter que le délai moyen entre la notification de la CDAPH et l'admission au SIAM Sud est de 1 an à la rentrée scolaire et diminue à 3 mois en cours d'année en raison

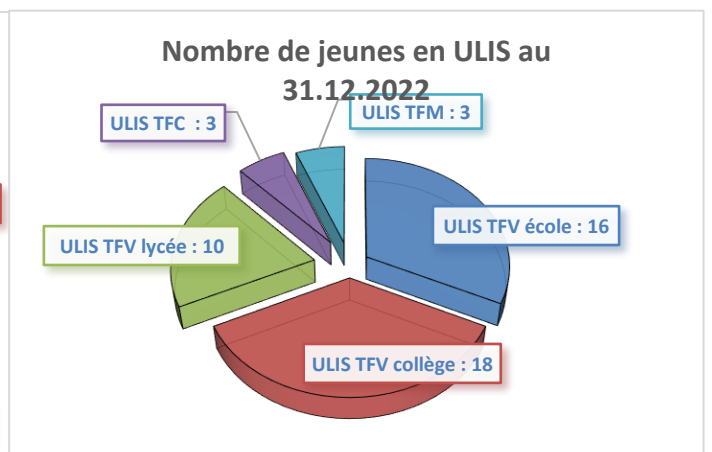
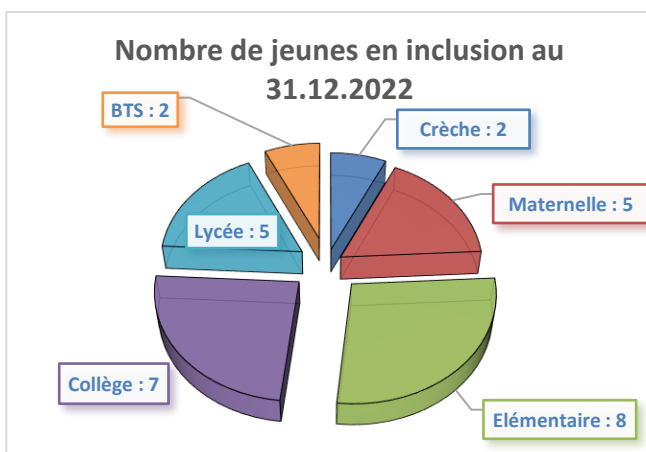


des sorties en cours d'année. Sur l'antenne Nord le délai moyen est de 2 ans.

La répartition des jeunes par niveau scolaire en 2022 est représentative des différentes années passées. En 2022, plusieurs collégiens ont été admis avec une orientation tardive, et ce plus particulièrement au SIAM Nord.



La répartition des jeunes en ULIS est quasi deux fois plus élevée que celle des jeunes en inclusion, et cette tendance est quasi stable. Cela demande une adaptation des accompagnements pour les professionnels et un fort travail de sensibilisation et de collaboration avec les professionnels de l'Education Nationale des établissements de secteur.



2.2 L'évolution du public accompagné

Les indicateurs de suivi, renseignés tous les ans, permettent d'anticiper les évolutions. Depuis quelques années, nous constatons plusieurs évolutions :

- L'accueil de jeunes présentant un handicap/une maladie plus invalidant(e)
- Des familles qui optent pour une scolarité en école de secteur, proche de leur domicile (cf. loi de 2005)
- Moins de jeunes orientés en établissement spécialisé type INJA¹¹ ou IDES¹²
- L'augmentation de l'accueil de tout-petits, suite à une communication/ sensibilisation auprès des pédiatres et PMI¹³ du département
- Des interventions en orthoptie auprès de jeunes accueillis en IME ou IEM¹⁴ pour compléter leurs compétences.

Le profil des jeunes accompagnés évolue depuis plusieurs années, le service reçoit des notifications de jeunes dont la déficience visuelle est un trouble associé à une pluri-pathologie. Quelques jeunes sont porteurs de maladies rares dont l'évolution n'est pas connue, d'autres présentent des troubles psychiques, beaucoup rencontrent des troubles des apprentissages qui ne sont pas particulièrement liés à la déficience visuelle.

La complexité des accompagnements ne nous permet pas de répondre à l'ensemble des besoins en rééducations. Les familles et les jeunes doivent continuer à mettre en place et bénéficier de soins en libéral en orthophonie ce qui est habituel, mais aussi en kinésithérapie, orthodontie spécialisée...

Nous avons plusieurs partenariats dans le cadre de parcours croisés, afin de compléter les réponses des établissements spécialisés par les métiers phares de la déficience visuelle : orthoptie, instruction en locomotion et ergothérapie spécialisée, métiers en général absents chez nos partenaires.

Les besoins d'accompagnement en pédopsychiatrie se font plus nombreux, ils reposent sur des besoins à la fois liés à des difficultés sociales croissantes et à des troubles psychiques exacerbés à l'adolescence, dans un contexte sociétal insécurisant.

Les évolutions du public accueilli ont conduit les professionnels à une réflexion collective notamment sur les troubles neurovisuels, la sensibilisation des partenaires et des proches, et sur les moyens de compensation (matériel adapté et autres). Le nombre d'enfants ayant uniquement des troubles neurovisuels a diminué ces dernières années passant de 15 en 2019 à 11 en 2021 et 8 en 2022. Cette diminution est en lien avec, d'une part, le départ du médecin ophtalmologiste qui orientait de nombreux jeunes au service et d'autre part, avec le fait que le SIAM ne réalise plus les bilans neurovisuels complets avant admission. En effet, lors du bilan de préadmission, il est demandé aux familles de réaliser le bilan neurovisuel lorsqu'il s'avère nécessaire. La question se pose alors de la pertinence de l'accompagnement par le SIAM pour ces jeunes présentant uniquement des troubles neurovisuels, puisqu'après avoir passé deux ans sur liste d'attente et bénéficié de rééducations spécifiques en libéral, certains jeunes ne présentent pas suffisamment de besoins pour justifier un accompagnement en SESSAD.

Depuis plusieurs années, la plupart des jeunes doivent patienter avant de pouvoir bénéficier de l'accompagnement du SIAM 78 et une liste d'attente se constitue, et plus particulièrement au Nord du département

2.3 Les besoins des enfants/jeunes accompagnés

Les besoins des jeunes accueillis au SIAM sont axés principalement sur l'utilisation de leur reste visuel et la compensation de leur déficience visuelle.

¹¹ Institut national des jeunes sourds (Paris, 7^e)

¹² Institut d'Éducation Sensorielle (Paris, 14^e)

¹³ Protection Maternelle et Infantile

¹⁴ Institut d'Éducation Motrice

Après l'admission, une période d'évaluation et d'observation se déroule sur deux ou trois mois afin d'évaluer les besoins des jeunes et pouvoir y répondre de la manière la plus efficace possible, en associant les familles/proches aidants. Ces besoins sont présentés et classifiés selon la nomenclature Serafin PH (Tableau présenté au point 4. Les Prestations)

3. LES OBJECTIFS D'ACCOMPAGNEMENT

Ce projet du SIAM 78 s'inscrit dans le cadre de l'article L312-60 du Code de l'Action Sociale et des Familles. La mission du service est d'accompagner les enfants et adolescents présentant une déficience visuelle dans le sens d'une plus grande autonomie, de l'amélioration de leur bien-être, de la compréhension du handicap et de la meilleure insertion sociale et professionnelle. Le soutien à leur scolarité est également un volet très important des missions du service. Elles sont réalisées au travers d'objectifs personnalisés, construits avec le jeune lui-même et ses proches. Ce travail se fait en fonction des capacités et des difficultés de chacun tout en favorisant le bien-être et l'épanouissement du jeune. Ces objectifs demandent un fort investissement des professionnels alliant complémentarité et diversité tout en respectant la singularité de chacun, la culture et les valeurs des familles.

L'ensemble du personnel du service, régulièrement sensibilisé et informé, s'engage à mettre en œuvre les recommandations de bonnes pratiques professionnelles¹⁵ relatives à la promotion de la bientraitance envers les personnes accompagnées, la prévention et la lutte contre la maltraitance.

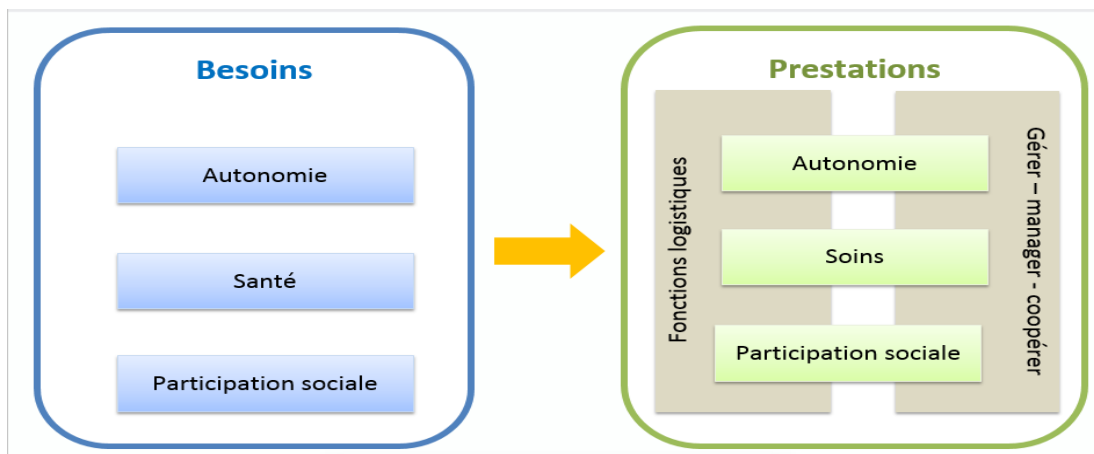
Dans le cadre du projet de service, l'équipe est engagée à traiter avec respect les jeunes accompagnés et à agir avec discernement et compétence.

Toute suspicion de maltraitance de la part d'un membre du personnel, touchant l'intégrité physique ou morale des jeunes accueillis dans le service, doit être signalée à la direction qui prendra toutes les mesures utiles pour protéger la personne concernée et informer les autorités compétentes (Allo Enfance maltraitée : 119).

Le service prend en compte également pour ses interventions auprès des adolescents et jeunes adultes la « Charte associative relative à la vie affective, amoureuse et sexuelle de la personne en situation de handicap » d'octobre 2011.

4. LES PRESTATIONS

Les prestations, à l'image des besoins, seront réparties selon la nomenclature Serafin PH :



¹⁵ RBPP : les recommandations de bonnes pratiques professionnelles sont éditées par l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Elles sont mises à disposition du personnel.

TABLEAU SYNTHETIQUE DU PROJET D'ACCOMPAGNEMENT

Les structures présentent leur projet d'accompagnement sous forme de tableau synthétique, intégré dans le corps du projet.

SIAM 78					
Mission de la structure : Accompagnement thérapeutique et socio-éducatif de 90 jeunes de 0 à 20 ans présentant une déficience visuelle					
Besoins	Prestations	Description de la prestation	Moyens humains internes	Partenaires (convention oui/non)	Indicateurs d'évaluation
1.1	Besoins en matière de santé somatique ou psychique				
1.1.1	Besoins en matière de santé somatique ou psychique				
1.1.1.1 - Besoins en matière de fonctions mentales, psychiques, cognitives et du système nerveux	2.1.1.3 - Prestations des psychologues	- Accompagner psychologiquement dans le cadre d'entretiens individuels ou familiaux : Permettre un espace de penser et de parole - Effectuer des bilans psychologiques - Accompagner à la parentalité - Favoriser la compréhension du handicap, ses causes et conséquences auprès de la famille (Psychoéducation) - Porter conseils autour de l'aménagement matériel - Proposer des groupes de parole pour les jeunes et les familles pour échanger collectivement sur un besoin/thématique identifiée - Penser et mettre en place des espaces de soins	Psychologue	Partenaires sans convention (psychologues en libéral, CMPP, CMP, psychiatre en libéral, hôpitaux...)	Entretien avec le jeune et sa famille Evaluation du projet et retour des partenaires
		- Proposer une médiation chien : Faciliter la rencontre/relation d'aide par la présence d'un animal		Chien d'accompagnement social	Retour du jeune, de la famille et PPA
		- Evaluer les fonctions cognitives atteintes et préservées (les ressources et les fragilités)			Bilans psychométriques internes ou externes
	2.1.2.1 - Prestations des auxiliaires médicaux,	- Développer des fonctions cognitives - Développer des fonctions exécutives (mémoire-concentration-attention, planification, flexibilité COOP, intégration neurosensorielle	Ergothérapeute	EN, Paramédicaux en libéral, Parents Équipe	Bilans : Nepsy, MCRO

	instructeurs en locomotion et avéjistés	Rééducation et réadaptation fonctionnelle : - Evaluer le développement psychomoteur - Soutenir et consolider le développement neuro-moteur, sensori-moteur, et psychocorporel	Psychomotricien	Famille Partenaire	Bilans Liens avec la famille, jeune, partenaire Observations du jeune en situation
	2.2.1.2 - Accompagnements pour la communication et les relations avec autrui	- Proposer des groupes de parole pour les enfants	Psychologue		Retour du jeune, de la famille et PPA
		- Mettre en place des actions de sensibilisation dans les écoles et dans les familles autour du handicap	Psychologue et autre professionnel	L'éducation nationale La famille	Retour du jeune, de la famille, des partenaires et PPA
		- Accompagner le jeune dans le développement de sa communication visuelle (émission et réception du regard) - Faire le lien avec les partenaires scolaires et/ou insertion professionnelle	Orthoptiste	Familles, partenaires scolaires, équipe SESSAD	Bilans, observations, échange avec les partenaires
		- Travailler avec les logiciels de compensation - Aider à la reconnaissance de l'autre par des stratégies (prosopagnosie) - Faire le lien avec les partenaires pour évaluer les besoins - Accompagner et étayer le jeune dans ses capacités relationnelles - Participer à l'élaboration d'outils de communication - Mettre en situation écologique des moyens de communication et de l'utilisation des médias (jeux de rôles, de société...) - Accompagner au choix et à l'utilisation d'outils	Groupes thérapeutiques pluridisciplinaires : Orthophonistes Ergothérapeutes, Psychologues, Psychomotriciens, Educateurs spécialisés, Assistante Sociale Ergothérapeutes	Divers partenaires en fonction des thèmes abordés et des activités Equipe SESSAD Famille EN Établissements extérieurs médico-sociaux	Bilans individualisés des groupes effectués chaque année Points réguliers avec les familles Notes d'observations PPA
		Proposer des expérimentations pratiques pour s'entraîner à demander de l'aide pour se déplacer	Instructeur en locomotion	Equipe pluridisciplinaire + famille	Réussir à demander des renseignements. PPA.
		Prévenir, évaluer et développer du langage oral et écrit et de la communication	Orthophoniste		Bilans
		- Travailler sur la Relation à soi, à son corps, aux autres. - Permettre de connaître et reconnaître les émotions, notion d'empathie,	Psychomotricien	Famille Partenaire	Bilans Liens fréquents avec la famille, jeune,

		-dialogue-tonique - Proposer des séances en binôme, en groupe		Camarades	partenaire Observations du jeune en situation PPA
		- Accompagner et étayer le jeune ou l'enfant dans ses capacités relationnelles (discussions, jeux de rôles...) - Proposer des sorties pour travailler les habiletés sociales - Mettre en situation concrètes pour travailler la prise de parole, l'interpellation, le regard social etc.	Educateur spécialisé + Groupe expression	Divers partenaires : écoles, Ulis, lieux culturels, ...	Concertation partenaires (EN), familles Notes d'observations PPA Échanges avec les jeunes Bilans individualisés des groupes
	2.4.1-Prestations de coordination renforcée pour la cohérence de parcours	Accompagner dans la recherche de stage et d'orientation : travailler sur la posture, la prise de parole, les codes relationnels et l'expression des motivations	Educateur spécialisé	Sollicitations de collectivités locales, d'associations, d'entreprises.	Observation des capacités, des prises d'initiative, du ressenti du jeune au moment des étapes clés : PPA
	2.2.1.3 - Accompagnements pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité	Accompagner le jeune et sa famille autour des problématiques identifiées en s'appuyant sur leurs compétences individuelles, parentales et familiales	Psychologue	La famille L'équipe pluridisciplinaire	Retour du jeune, de la famille et PPA
		- Conduire des actions de prévention aux outils numériques - Dans les activités quotidiennes, sensibiliser aux gestes sécuritaires - Aider au développement des fonctions exécutives (capacités d'attention, de planification, d'inhibition et d'autocontrôle...)	Ergothérapeute	Equipe SESSAD Famille EN Établissements extérieurs médico-sociaux	MCRO
		Aider à planifier un trajet, analyser d'un carrefour, choisir le moment de traversées	Instructeurs en locomotion	Equipe pluridisciplinaire Famille	Equipe pluridisciplinaire Famille
		- Favoriser la connaissance et la reconnaissance de ses émotions, - Travailler sur le vécu et la gestion émotionnels, sur le rapport au corps, à l'image du corps, au rapport à l'autre, sur les fonctions exécutives (observation, planification, attention, impulsivité, flexibilité mentale...) - Aider à repérer et organiser le spatio-temporel	Psychomotricien	Famille Partenaire Camarades	Bilans Liens fréquents avec la famille, jeune, partenaire Observations du jeune en situation

		<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des expérimentations concrètes dans le cadre de la prise de décisions adaptées et sécurisées à travers différents groupes éducatifs et/ou séances individuelles (déplacements extérieurs, prévention internet et réseaux sociaux, harcèlements, hygiène de vie...) - Engager le jeune dans toutes les réflexions concernant sa sécurité et son développement 	Educateur spécialisé	<ul style="list-style-type: none"> Points jeunes Missions locales Maison des adolescents Associations 	<ul style="list-style-type: none"> Bilan individualisé des groupes Réunion de projet Points réguliers avec les familles Echanges avec le jeune Notes d'observations
1.1.1.2 - Besoins en matière de fonctions sensorielles	2.1.1.3 - Prestations des psychologues	- Psychoéducation pour le jeune, sa famille et l'entourage	Psychologue	Famille, Equipe	Retour du jeune, de la Famille et PPA
		<ul style="list-style-type: none"> - Proposer une médiation chien : Faciliter la rencontre/relation d'aide par la présence d'un animal 		Chien d'accompagnement social	
	2.2.1.2 - Accompagnements pour la communication et les relations avec autrui	<ul style="list-style-type: none"> - Conduire des actions de sensibilisation 	Psychologue et autre professionnel	Education nationale et équipe pluridisciplinaire	Retour du jeune, de la famille, de l'école et PPA
		<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer les capacités visuelles du jeune sur les plans sensoriel, moteur et fonctionnel - Pratiquer une rééducation visuelle adaptée - Rechercher et mettre en place des outils de compensation, des aides optiques... 	Orthoptiste	Familles, partenaires scolaires, équipe, opticiens	Bilans, rééducation
		<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer et travailler les fonctions sensorielles : visuelle, auditive, tactile et proprioceptive. 	Ergothérapeute	Equipe Famille Pairs	
		Aider à détecter auditivement la présence d'une personne.	Instructeur en locomotion	Equipe et famille	Mise en situation PPA
		<ul style="list-style-type: none"> - Travailler sur la conscience phonologique - Travailler sur la discrimination visuelle et/ou auditive 	Orthophoniste		Evaluation
		<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer le traitement des informations sensorielles - Favoriser les ressentis corporels (émotions, sensations) - Aider au contact avec l'autre (tactile, auditif, visuel, ...) dans une recherche d'ajustement. - Mettre en place un dialogue tonique 	Psychomotricien	Famille Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> Bilan Liens avec la famille, jeune, partenaire Observations du jeune en situation PPA
		<ul style="list-style-type: none"> - Travailler sur la prise de conscience de l'altérité par la prise en compte des troubles sensoriels - Rechercher de moyens permettant d'adapter sa 	Educateur spécialisé + groupe	Equipe Pairs	<ul style="list-style-type: none"> Bilans individualisés des groupes Notes d'observations

		<p>communication à la personne avec qui on échange</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adapter des supports de communication aux besoins de chacun 	pluridisciplinaire		PPA Retours famille et jeune
	2.2.1.3 - Accompagnements pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer les capacités visuelles du jeune sur les plans sensoriel, moteur et fonctionnel - Mettre en place une rééducation visuelle adaptée - Evaluer le champ visuel ; travailler sur son utilisation fonctionnelle - Rechercher et mettre en place les outils de compensation 	Orthoptiste	Familles, partenaires scolaires, équipe, opticiens, instructeur en locomotion	Bilans, rééducation, prise en soin à 4 mains (orthoptiste/locomotion)
		<ul style="list-style-type: none"> - Solliciter les différents canaux sensoriels : visuel, tactile, kinesthésique, auditif et proprioceptif - Proposer des activités de groupe - Mettre en pratique des occupations du quotidien dans les espaces thérapeutiques, et/ou à domicile - Proposer des séjours transferts 	Ergothérapeute	Equipe Famille Pairs	Observation Mises en situation
		Permettre la capacité à solliciter les différents canaux sensoriels pour obtenir des informations pertinentes sur l'environnement.	Instructeur en locomotion	Equipe et famille	
		<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer le traitement des informations sensorielles et rédaction d'un profil sensoriel - Permettre les ressentis corporels (prêter attention à ses différents sens intéroceptifs et extéroceptifs) pour affiner ses actions et ses décisions - Travailler autour des canaux sensoriels (hypersensibilité, hyposensibilité, hyperagitation ...) - Travailler sur la représentation du corps (image du corps, d'estime de soi) - Aider à rechercher un corps « plaisir » via des sensations agréables et étayantes et non d'un corps « malmené » à travers la recherche des sensations insécures. - Favoriser les fonctions exécutives (analyse et feed-back des sensations perçues pour adapter sa réponse/son comportement. 	Psychomotricien	Famille Partenaire	Bilans Liens fréquents avec la famille, jeune, partenaire Observations du jeune en situation PPA
		<ul style="list-style-type: none"> - Faire un retour sur l'identification des besoins et particularités sensorielles du jeune en amont des étapes qu'il aborde 	Educateur spécialisé	Equipe	Echanges avec le jeune et sa famille PPA

					Notes d'observations
1.1.1.3 - Besoins en matière de douleur	2.1.2.1- Prestations des auxiliaires médicaux des instructeurs en locomotion et avéjistés	- Faire le lien avec l'ophtalmologiste en cas d'alerte par le jeune ou sa famille	Orthoptiste		Consultation ophtalmo
		- Repérer les activités et situation générant de la douleur, identifier la source et accompagner pour la traiter et/ou proposer des adaptations	Ergothérapeute	Equipe Famille /EN	Retour du jeune
		- Travailler autour des différents canaux sensoriels - Chercher des propositions/activités engageant un « corps plaisir » et non un « corps douleur » - Proposer de la relaxation, méditation, toucher thérapeutique et apprentissage de ces outils pour les utiliser de manière autonome - Evaluer le traitement des informations sensorielles et rédaction d'un profil sensoriel - Favoriser un mieux-être corporel (rééducation, stratégies de compensation, travail postural)	Psychomotricien	Famille Partenaire	Bilans Liens avec la famille, jeune, partenaire Observations du jeune en situation PPA
		- Reformuler au jeune l'importance qu'il exprime toutes les douleurs qu'il peut ressentir avant que cela ne soit vraiment problématique	Educateur spécialisé		Echanges avec le jeune Echanges avec la famille Notes d'observations
1.1.1.4 - Besoins relatifs à la voix, à la parole et à l'appareil bucco-dentaire	2.2.1.2 - Accompagnements pour la communication et les relations avec autrui	- Travailler sur les altérations de la sphère oro-faciale sur les plans moteur, sensitif et physiologique. - Proposer la rééducation des troubles de l'oralité	Orthophoniste	Famille	Bilans
		- Accompagner sur la relation aux autres (verbale et non verbale) - Travailler sur la confiance en soi dans la prise de parole (aisance corporelle, estime de soi, ...)	Psychomotricien	Famille Partenaires	Liens avec la famille, jeune, partenaires Observations du jeune en situation PPA
	2.1.2.1 - Prestations des auxiliaires médicaux, des instructeurs en locomotion et avéjistés	- Permettre la découverte de la sphère orale dans le développement sensorimoteur - Travailler autour du souffle, de la posture	Psychomotricien	Famille Partenaires	Bilans Liens avec la famille, jeune, partenaires Observations du jeune en situation PPA
1.1.1.8 - Besoins en	2.1.2.1 - Prestations des	- Evaluer le champ visuel et des stratégies d'exploration mises en place	Orthoptiste		Bilan et rééducation

matière de fonctions locomotrices	auxiliaires médicaux, des instructeurs en locomotion et avéjiste	- Rechercher et mettre en place des aides optiques et numériques			
		- Développer l'initiative motrice et l'aisance corporelle, dans les déplacements - Favoriser l'adaptation corporelle à l'espace - Renforcer le contrôle postural statique et dynamique, améliorer les coordinations dynamiques globales - Canaliser la motricité en cas d'hyperactivité	Psychomotricien	Famille Partenaires	Bilans Liens avec la famille, jeune, partenaires Observations du jeune en situation PPA
		Permettre la capacité d'aller d'un point A à un point B. Observation de la posture.	Instructeur en locomotion	Psychomotricien et famille	Bilan de locomotion
		- Développer les fonctions cognitives - Développer les fonctions exécutives (mémoire-concentration-attention, planification, flexibilité COOP, intégration neurosensorielle)	Ergothérapeute	Paramédicaux en libéral Parents Équipe	Bilans Nepsy, MCRO,
	2.3.4.3- accompagnement pour le développement de l'autonomie dans les déplacements	- Réaliser des visites à domicile et/ou à l'école, au périscolaire, à la cantine et des mises en situations écologiques en lien avec l'entourage et les divers professionnels (enseignants, AESH, animateurs...), afin de s'assurer de l'inclusion du jeune et de la mise en place efficiente des moyens de compensation	Ergothérapeute	EN, Paramédicaux en libéral, Parents Équipe	Bilans : Nepsy, MCRO
	Développer la capacité à aller d'un point A à un point B. Observation de la posture.	Instructeur en locomotion	Psychomotricien et famille	Bilan de locomotion	
1.1.1.9 - Besoins relatifs à la peau et aux structures associées	2.1.2.1 - Prestations des auxiliaires médicaux, des instructeurs en locomotion et avéjistés	- Permettre le ressentis corporels, - Travailler sur l'image du corps, - Favoriser la notion de contenance, de limites psychocorporelles	Psychomotricien	Famille Partenaires	Bilans Liens avec la famille, partenaires Observations du jeune en situation PPA
1.1.1.10 - Besoins pour entretenir et prendre soin de sa santé	2.1.2.1 - Prestations des auxiliaires médicaux, des instructeurs en locomotion et	Effectuer des consultation ophtalmologique	Lien ophtalmo / orthoptiste		Consultation ophtalmo
		- Proposer des séances d'éducation thérapeutique en lien avec la gestion de prise de médicaments - Travailler sur les moyens de compensation	Ergothérapeute	Famille Médecin ; Equipe Lieux de vie	Observation Mises en situation
		Favoriser la conscience de soi, de ses ressentis, de ses	Psychomotricien	Famille	Liens avec la famille,

	avéjistés	besoins		Partenaires	jeune, partenaires Observations du jeune en situation PPA
1.2	Besoins en matière d'autonomie				
1.2.1	Besoins en matière d'autonomie				
1.2.1.1 - Besoins avec l'entretien personnel	2.2.1.1 - Accompagnements pour les actes essentiels	Conseiller sur l'entretien des lentilles	Lien ophtalmo / orthoptiste	Familles /Opticien Partenaires scolaires	Echange avec la famille
		Réaliser des adaptations de supports pour les gestes de la vie quotidienne (Schémas, pictogrammes, planifications des gestes quotidiens etc)	Educateur scolaire spécialisé / Transcriptrice spécialisée braille	Familles	Retour du jeune Evaluation lors des PPA Bilan d'autonomie
		<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un plan d'intervention personnalisé et adapté à court, moyen et long terme, en fonction évaluations initiales et intermédiaires (référence aux habiletés citées au-dessus) - Réaliser des visites à domicile et/ou à l'école, au périscolaire, à la cantine et des mises en situation écologiques en lien avec l'entourage et les divers professionnels (enseignants, AESH, animateurs...), - S'assurer de l'inclusion du jeune et de la mise en place efficiente des moyens de compensation - Permettre à la personne, par l'entraînement et par la mise en place de compensations physiques, matérielles ou humaines, une autonomie et une indépendance à sa place/son rôle dans la société - Favoriser l'engagement de la personne dans son projet par le biais de moyens de compensations personnalisés - Effectuer un travail de guidance parentale pour faciliter les transferts d'acquis - Conduire des actions de prévention pour limiter les situations de handicap de la personne 	Ergothérapeute	Famille Equipe Périscolaire : équipe d'animation, AESH	Recueillir à l'aide d'entretiens (MCRO et d'autres supports), les demandes et motivations du jeune concernant ses occupations pour élaborer un diagnostic ergothérapeutique
		<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser une bonne intégration du schéma corporel afin d'avoir un référentiel corporel - Travailler les praxies, les coordinations oculo-manuelles et 	Psychomotricien	Famille Partenaires	Bilans Liens avec la famille, jeune, partenaires

		bi manuelles et ajuster la régulation tonique pour obtenir un contrôle gestuel plus fluide et économique dans les activités de la vie quotidienne			Observations du jeune en situation PPA
		<ul style="list-style-type: none"> - Echanger avec les jeunes (en individuel ou en groupe) autour des gestes de la vie quotidienne - Sensibiliser à l'importance de l'entretien personnel - Proposer des supports en lien avec ce thème - Recueillir les besoins et difficultés exprimés par le jeune ou sa famille - Evaluer les besoins lors de visites à domicile 	Educateur spécialisé	Equipe Familles Pairs	Bilans individualisés des groupes Evaluation lors du projet personnalisé Echanges réguliers avec la famille Echanges avec le jeune
1.2.1.2 - Besoins en lien avec les relations et les interactions avec autrui	2.2.1.2 - Accompagnements pour la communication et les relations avec autrui	- Conduire des actions de sensibilisation dans les établissements et dans la fratrie	Psychologues et un autre professionnel		
		<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer les capacités visuelles du jeune sur les plans sensoriel, moteur et fonctionnel - Mettre en place d'une rééducation visuelle adaptée - Accompagner le jeune dans le développement de sa communication visuelle (émission et réception du regard) - Recherche et mettre en place d'outils de compensation, aides optiques... 	Orthoptiste	Familles, partenaires scolaires, équipe SESSAD	Bilans, observations, échange avec les partenaires
		<ul style="list-style-type: none"> - Participer à l'élaboration d'outils de communication - Mettre en situation écologique des moyens de communication et l'utilisation des médias (jeux de rôles, de société...) relationnels - Accompagner le choix et l'utilisation d'outils de compensation de communication 	Ergothérapeute	Equipe Famille EN	Bilans, observations, échange avec les partenaires
		Travailler sur les habiletés discursives et pragmatiques sur les plans linguistique, psycho-affectif et social.	Orthophoniste	Equipe, Famille, Partenaires scolaires	Bilans, observations, échange avec les partenaires
		<ul style="list-style-type: none"> - Développer et/ou ajuster la communication verbale et infraverbale (regards, mimiques, gestuelle, expression corporelle, dialogue tonico émotionnel) - Travailler autour de l'image du corps et de l'estime de soi 	Psychomotricité En individuel en et en groupe	Famille Partenaires	Liens avec la famille, jeune, partenaires Observations du jeune en situation PPA
		- Favoriser l'ouverture aux autres à travers des sorties, des groupes, des lieux d'interaction	Educateur spécialisé Groupes	Lieux culturels Squat	Evaluation lors du projet personnalisé

		<ul style="list-style-type: none"> - Engager le jeune à s'ouvrir sur l'extérieur - Mettre en place de jeux de rôles en individuel ou en groupe - Multiplier les situations permettant au jeune de faire des choix, de prendre position, de s'exprimer, de partager 	<p>pluridisciplinaires et d'expression (Squat/groupe expression collège)</p> <p>Ouverture sur l'extérieur</p> <p>Proposition de transfert</p>	<p>Groupes jeux</p> <p>Animations vacances</p> <p>Sorties à l'extérieur</p> <p>Partenariat avec d'autres services (APIDAY – TSL)</p> <p>Partenariat avec les écoles, Ulis</p>	<p>Echange avec le jeune</p> <p>Echanges réguliers avec les familles</p> <p>Notes d'observations</p> <p>Points avec les partenaires sociaux et scolaires</p>
	2.3.4.1 - Accompagnements du lien avec les proches et le voisinage	S'appuyer sur la médiation animale : Faciliter la rencontre/relation d'aide par la présence d'un animal	Psychologue	Chien d'accompagnement	Bilans, observations, échange avec le jeune, la famille et les partenaires
		Mettre en place des actions de sensibilisation à la déficience visuelle	Psychologue et un autre professionnel	L'éducation nationale, l'équipe pluridisciplinaire	Entretien avec le jeune, les familles et les partenaires.
		<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser le milieu scolaire et extra-scolaire - Sensibiliser la famille - Proposer une guidance parentale (comprendre les difficultés visuelles, relais de la rééducation orthoptique) - Adapter de l'environnement à partir de visites à domicile 	Orthoptiste	Familles, partenaires scolaires, Equipe	Bilans, observations, échange avec le jeune et la famille
		Proposer de participer à des séances de locomotion pour renforcer le lien entre le jeune et son entourage. (Guidance parentale ou pour les proches)	Instructeur en locomotion	Famille et proches	Bilans, observations, échange avec le jeune et la famille
		Instaurer un lien avec les parents et les enseignants pour comprendre et adapter les difficultés	Orthophoniste	Famille EN	Bilans, observations, échange avec le jeune, la famille et l'EN
		<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher une inclusion au plus près de secteur de vie du jeune (ludothèque, bibliothèque, parc...) - Travailler avec la fratrie et les familles - Organiser les temps ludiques à partager avec les proches (sorties, séances de jeux, activités manuelles) - Soutenir les différents moyens pour communiquer à distance - Proposer une guidance parentale 	Educateur spécialisé	Lieux culturels de secteur Familles Pairs	Bilan lors du projet personnalisé Echanges avec le jeune Echanges réguliers avec les familles
		1.2.1.3 -	2.1.2.1 -	- Evaluer le champ visuel et les stratégies d'exploration mises	Orthoptiste

Besoins pour la mobilité	Prestations des auxiliaires médicaux, des instructeurs en locomotion et avéjistés	en place - Etayer la mise en place des compétences visuo-spatiales (lecture de plan, fiches horaires...) - Rechercher et mettre en place d'aides optiques (filtres, monoculaire...) et numériques (smartphone)		partenaires scolaires, Equipe	échange avec la famille
		Accompagner les jeunes dans l'accès à l'autonomie dans les déplacements de jour et de nuit : travail de la représentation mentale, d'orientation spatiale, la technique de canne si nécessaire, techniques de traversées, transports en commun, préparation de trajets (applications, GPS...), découverte de magasins.	Instructeur en locomotion	Educateur et famille	Bilan de locomotion. Réévaluer pour chaque projet individuel. Point régulier avec les familles.
		- Participer à une meilleure connaissance du schéma corporel - Permettre au jeune d'investir et d'adapter son corps dans l'espace - Développer l'initiative motrice et l'aisance corporelle, dans les déplacements - Renforcer le contrôle postural statique et dynamique, - Améliorer les coordinations dynamiques globales, - Canaliser la motricité en cas d'hyperactivité ou chercher la stimulation en cas d'inhibition motrice	Psychomotricien	Famille Partenaires	Bilans Liens avec la famille, jeune, partenaires Observations du jeune en situation PPA
	2.2.1.1 - Accompagnements pour les actes essentiels	Favoriser la compréhension du handicap, ses causes et conséquences auprès de la famille (Psychoéducation)	Psychologue	Equipe	Retour du jeune, de la famille et PPA
		Réaliser des adaptations liées aux activités spécialisées de jour (plans de quartier en DER, adaptation du code pour le permis piéton et vélo, etc.)	Educateur scolaire spécialisé/Transcriptrice spécialisée braille	Famille	Retour du jeune Evaluation lors des PPA Bilan d'autonomie
		- Réaliser des visites à domicile et/ou à l'école, au périscolaire, à la cantine et des mises en situation écologiques en lien avec l'entourage et les divers professionnels (enseignants, AESH, animateurs) - Proposer ou créer des aménagements, des adaptations du poste de travail, de positionnement, des aides techniques et des outils de compensation permettant la réalisation fonctionnelle des occupations, notamment scolaires et concernant les AVQ	Ergothérapeute	Equipe Famille EN, périscolaire	Observation Mises en situation

		<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer un travail de guidance parentale pour faciliter les transferts d'acquis - Transport du matériel d'une salle de classe à l'autre 			
		<ul style="list-style-type: none"> - Transposer dans la vie quotidienne de la rééducation et des stratégies travaillées en séance. - Co construire avec la famille 	Psychomotricien	Famille Partenaires	Echange avec le jeune, sa famille et les partenaires Accompagnement et observation sur les lieux de vie PPA
		<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer l'aisance du jeune dans sa mobilité essentielle à son épanouissement personnel (ex : réussir à faire ses courses, se déplacer, faire à manger...) par le biais de visites à domicile - Accompagner dans ses démarches quotidiennes intégrant des notions de mobilité pour répondre à son développement personnel (prise des transports en commun, trajets domicile-lieux culturels, trajets domicile-école) 	Educateur spécialisé + Groupe escalade + Sorties à l'extérieurs	Equipe Instructrice en locomotion	Points réguliers entre le jeune, la famille et l'instructrice en locomotion pour valider les supports mis en place et la réalisation de ceux-ci PPA
1.2.1.4 - Besoins pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité	2.2.1.3 - Accompagnements pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer les capacités visuelles du jeune sur les plans sensoriel, moteur et fonctionnel - Mettre en place une rééducation visuelle adaptée - Evaluer le champ visuel ; travail de l'utilisation fonctionnelle du champ visuel, en lien avec l'instructeur en locomotion - Rechercher et mettre en place des outils de compensation, d'aides optiques... 	Orthoptiste	Famille Equipe	Bilan, observations PPA
		<ul style="list-style-type: none"> - Conduire des actions de prévention pour permettre à la personne d'accéder à la réalisation d'activités en toute sécurité - Aider au développement des fonctions exécutives, favorisant les capacités d'attention, de planification, d'inhibition et d'autocontrôle, dans le but de réflexions et de prises de décision adaptées aux situations rencontrées par l'enfant - Réaliser des visites à domicile et/ou à l'école, au périscolaire, à la cantine et des mises en situations 	Ergothérapeute	Equipe Famille EN Equipe périscolaire AESH	Observation de l'inclusion Echanges avec famille et partenaires PPA

		écologiques en lien avec l'entourage et les divers professionnels (enseignants, AESH, animateurs...) - S'assurer de l'inclusion du jeune et de la mise en place efficace des moyens de compensation.			
		Apprendre à analyser et avoir conscience du danger, être capable de le maîtriser : bonne gestion des traversées, gestion des obstacles et des imprévus sur des trajets plus ou moins complexes.	Instructeur en locomotion	Famille Equipe	Bilan en locomotion
		- Travailler les fonctions exécutives avec feedback des informations corporelles/sensorielles/émotionnelles reçues et perçues pour ajuster son comportement et sa réponse. - Travailler sur l'image du corps et l'estime de soi - Travailler sur la relation aux autres	Psychomotricien	Famille Partenaires Pairs	Observations en situation Echanges avec le jeune, sa famille et les partenaires PPA
		Accompagner le jeune autour des règles sociales et des gestes sécurisés lors des déplacements (sorties, groupes,)	Educateur spécialisé	Pairs Famille Partenaires	Observations en situation Echanges avec le jeune, sa famille et les partenaires PPA
	2.4.1-Prestations de coordination renforcée pour la cohérence de parcours	- Sensibiliser aux outils numériques, dans les activités quotidiennes, éducation aux gestes sécuritaires dans les AVQ - Aider au développement des fonctions exécutives, favorisant les capacités d'attention, de planification, d'inhibition et d'autocontrôle, dans le but de réflexions et de prises de décision adaptées aux situations rencontrées par l'enfant - Réaliser des visites à domicile et/ou à l'école, au périscolaire, à la cantine et des mises en situations écologiques en lien avec l'entourage et les divers professionnels (enseignants, AESH, animateurs...), afin de s'assurer de l'inclusion du jeune et de la mise en place efficace des moyens de compensation.	Ergothérapeute	Equipe Famille EN Établissements extérieurs médico-sociaux	MCRO
1.3	Besoins pour la participation sociale				
1.3.1	Besoins pour accéder aux droits et à la citoyenneté				

1.3.1.1 - Besoins pour accéder aux droits à la citoyenneté	2.3.1.1 - Accompagnements à l'expression du projet personnalisé	Préparer le PPA avec le jeune et sa famille	Psychologue et Equipe pluridisciplinaire	EN Établissements sanitaires et médico-sociaux CMPP...	Retour du jeune, de la famille et PPA
		- Elaborer et réévaluer le projet orthoptique avec le jeune - Rédiger le PPA et participer à la restitution	Orthoptiste	Famille équipe	Echange avec la famille
		- (Co)construire des objectifs et un programme d'intervention à court, moyen et long terme en fonction des évaluations	Ergothérapeute	Famille équipe SESSAD	Entretiens (MCRO et d'autres supports), Echanges avec le jeune
		Réunir le jeune, sa famille et ses rééducateurs afin de faire émerger les besoins du jeune et son avis sur l'accompagnement proposé.	Instructeur en locomotion	Famille Equipe	Motivation et implication du jeune
		- Evaluer régulièrement les motivations du jeune, ses difficultés et ses besoins pour aider l'accompagnement - Recueillir les observations, les besoins des familles et les retours professionnels, ... - Echanger réguliers avec les partenaires autour du jeune (enseignant, référent, ...)	Equipe complète Psychomotricien	Famille Ecole, EMS, ...	Echange équipe Echanges avec le jeune, sa famille et les partenaires (ESS) Construction et restitution du PPA
		- Anticiper avec le jeune le PPA - Echanger avec le jeune ce qu'il a compris des orientations de son projet suite à la restitution au SIAM - Informer le jeune des textes défendant ses droits - Sensibiliser le jeune sur sa place toutes les décisions le concernant	Educateur spécialisé	AS du SIAM Assistante sociale de secteur Associations Documentations Recherches	Echanges avec le jeune Echanges réguliers avec les familles PPA
	2.3.1.2 - Accompagnements à l'exercice des droits et des libertés	- Apprendre à réaliser une signature - Gagner en autonomie dans la gestion et les manipulations des documents administratifs	Ergothérapeute	Assistante sociale Educateur spécialisé Famille	Observations PPA
1.3.2	Besoins pour vivre dans un logement et accomplir les activités domestiques				
1.3.2.1 - Besoins pour vivre dans un	2.3.2.1 - Accompagnements pour vivre dans un	- Aménager et adapter le logement	Orthoptiste Ergothérapeute	Famille équipe	Echange avec la famille et le jeune
		Conseiller dans l'acquisition d'électroménager adapté	Ergothérapeute		Observations, échanges

logement	logement				avec le jeune
		Repérer l'environnement, découvrir le logement avec prises de repères et découvrir les trajets autour (dom- université, dom-gare.....)	Instructeur en locomotion	Famille	Bilan
		- Réfléchir aux logements existant et ce qui serait le plus adapté aux besoins du jeune et à ses envies - Aider à l'élaboration des dossiers	Educateur spécialisé Ergothérapeute	Associations Assistants sociaux	Visite et évaluation du logement
1.3.2.2 - Besoins pour accomplir les activités domestiques	2.3.2.2 - Accompagnements pour accomplir les activités domestiques	- Mettre en place des aides optiques et techniques pour l'aider à la réalisation de certains gestes de la vie quotidienne - Participer à des ateliers collectifs pour s'assurer de la bonne utilisation des capacités visuelles du jeune dans des activités du quotidien (atelier cuisine, transfert...)	Orthoptiste	Famille Opticien équipe	Bilans, observations, échange avec la famille
		Réaliser des adaptations de supports pour les gestes de la vie quotidienne (Schémas, recettes de cuisine, pictogrammes, modes d'emploi etc)	Educateur scolaire spécialisé / Transcriptrice spécialisée braille	Famille Equipe	Retour du jeune PPA Bilan d'autonomie
		- Réaliser des visites à domicile et des mises en situation écologiques en lien avec l'entourage - (Ré)éduquer et adapter les gestes de la vie quotidienne - S'assurer de la mise en place efficiente des moyens de compensation	Ergothérapeute	Famille Equipe	Retour du jeune PPA Bilan d'autonomie
		- Accompagner les jeunes pour découvrir les supermarchés autour du domicile pour faire des courses. - S'assurer de la mise en place efficiente des moyens de compensation.	Instructeur en locomotion	Famille Commerçants locaux Equipe	Evaluation en réunion de projet Point avec les familles.
		- Proposer un séjour d'autonomie avec d'autres jeunes du SIAM	Equipe	Environnement du séjour	Evaluation du séjour et de l'autonomie du jeune
		Animer des groupes thérapeutiques pour accompagner dans l'autonomie de certains actes de la vie quotidienne (Groupe cuisine)	Ergothérapeute Psychomotricien	Famille Structures scolaires et périscolaires	- PPA - Bilans individualisés des groupes chaque année - Point régulier avec les familles - Prise de notes sur

					l'évolution des jeunes
		<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et réfléchir autour des activités domestiques essentielles à une vie autonome - Visiter le domicile pour base de travail - Accompagner les jeunes dans l'accès à l'autonomie, faire des courses, gérer un budget, préparer et organiser un repas, faire la vaisselle... 	Educateur spécialisé	<ul style="list-style-type: none"> Equipe pluridisciplinaire Ergothérapeutes Commerces 	<ul style="list-style-type: none"> Echanges avec le jeune Echanges réguliers avec les familles Travail en collaboration avec l'équipe PPA
	2.1.2.1 - Prestations des auxiliaires médicaux, des instructeurs en locomotion et avéjistés	Rééduquer et adapter les gestes de la vie quotidienne (praxies, coordinations, fonctions exécutives, etc.)	Psychomotricien	Famille Structures scolaires et périscolaires	<ul style="list-style-type: none"> - Bilans - Echanges réguliers avec le jeune / sa famille / partenaires
1.3.3	Besoins pour l'insertion sociale et professionnelle et pour exercer ses rôles sociaux				
1.3.3.1 - Besoins en lien avec la vie scolaire et étudiante		<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner le jeune dans l'acceptation des outils spécialisés - Accompagner le jeune à mettre du sens sur sa scolarité et éventuellement autour de ses choix et à se projeter dans l'avenir - Accompagner à trouver sa place au sein de sa scolarité et parmi ses pairs 	Psychologue		Echanges avec le jeune, sa famille et les partenaires
	2.3.3.1 - Accompagnements pour mener sa vie d'élève, d'étudiant ou d'apprenti	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer un bilan psychométrique 			Bilans
		<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les partenaires éducation nationale : Sensibilisation, coordination, animation de groupes, étayage par la complémentarité des regards professionnels 		EN Equipe	Retour des enseignants Concertations équipe pédagogique
		<ul style="list-style-type: none"> - Préparer les sensibilisations des classes avec le jeune - Sensibiliser les classes et les équipes pédagogiques 	Psychologue et autres professionnels	EN Equipe	Echanges jeune et famille Retour des enseignants Concertations équipe pédagogique
		<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer les capacités visuelles du jeune sur les plans sensoriel, moteur et fonctionnel - Mettre en place une rééducation visuelle - Adapter les supports pédagogiques 	Orthoptiste	Famille Équipe Equipe pédagogique	Bilans, observations, échanges avec les partenaires

	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place les aides optiques, numériques et techniques - Sensibiliser la classe et les enseignants à la déficience visuelle - Préparer les ESS avec le jeune 			
	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner le jeune dans l'expression de ses besoins liés à sa scolarité et aux adaptations et transcriptions de supports pédagogiques - Participer aux ESS pour faire part aux intervenants du suivi éducatif et aider le jeune à formuler ses besoins - Faire le lien régulier avec les enseignants pour faire remonter les besoins - Pour les apprentis : accompagner en fonction des besoins par rapport à la profession visée - Proposer des entretiens réguliers avec les familles (téléphoniques, au Sessad ou à domicile) pour les accompagner à formuler les besoins de leur enfant 	Educateur scolaire spécialisé/Transcriptrice spécialisée braille	Famille Enseignants Coordinateurs ULIS/SEGPA Référént de scolarisation	Evaluation de cette thématique lors des réunions de projet
	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des visites à l'école, au périscolaire, à la cantine et des mises en situation écologiques en lien avec l'entourage et les divers professionnels (enseignants, AESH, animateurs...), afin de s'assurer de l'inclusion du jeune et de la mise en place efficiente des moyens de compensation - Proposer ou créer des aménagements, des adaptations du poste de travail, de positionnement, des aides techniques et des outils de compensation permettant la réalisation fonctionnelle des occupations, notamment scolaires et concernant les AVQ - Aménagement du plan de travail - Développement des stratégies de planification, organisation 	Ergothérapeute	Famille Equipe SESSAD EN	Observation en classe VAD
	Accompagner le jeune pour la découverte de son établissement afin qu'il puisse se déplacer en autonomie. Participation aux ESS. Sensibilisation de l'équipe périscolaire (cantine, récréation)	Instructeur en locomotion	Education nationale, mairie (périscolaire)	Intégration avec ses pairs et autonomie de déplacement
	Améliorer et automatiser les voies d'assemblage et d'adressage nécessaires à une lecture et une transcription fonctionnelle	Orthophoniste	EN	Bilans

	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner le jeune à exprimer ses besoins liés à sa scolarité (aménagements, relations corps enseignant, relations pairs, péri scolaire...) - Proposer des aménagements en lien avec ses besoins - Entretenir un lien régulier avec les enseignants pour faire remonter les besoins - Echanger régulièrement avec les familles (téléphonique, au SESSAD ou à domicile) pour les accompagner à formuler les besoins de leur enfant et les accompagner dans leur fonction parentale - Accompagner dans les relations avec les pairs et les adultes présents autour de lui. 	Equipe Psychomotricien	Jeunes Familles Partenaires (EN, périscolaire, EMS, ...)	Echanges réguliers avec le jeune/sa famille/partenaires Observation en classe Préparation du PPA avec le jeune PPA Participation aux ESS Sensibilisation en classe, des enseignants et des élèves
	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner dans les démarches en lien avec l'intégration dans une vie étudiante (recherche de logement, organisation de travail, rythme de vie...) - Participer aux ESS - Accompagner le jeune dans l'expression de ses besoins 	Educateur spécialisé	Equipe Partenaires sociaux Etablissements scolaires ou entreprises Familles	Notes d'observations Points avec les partenaires Echanges avec le jeune PPA
	<ul style="list-style-type: none"> - Apprendre à utiliser les logiciels de compensation Reconnaisances des autres par des stratégies (prosopagnosie) - Etre en lien avec les partenaires scolaires et/ou insertions professionnelle (entreprises) pour faire le point sur les besoins du jeune en termes de communication - Accompagner et étayer le jeune ou l'enfant dans ses capacités relationnelles - Mettre en situation écologique des moyens de communication et de l'utilisation des médias (jeux de rôles, de société,) relationnels. - Choisir et utiliser des outils de compensation de communication. 	Groupes thérapeutiques pluridisciplinaires Orthophonistes Ergothérapeutes, Psychologues Psychomotriciens Educateurs spécialisés, Assistante Sociale	Divers partenaires en fonction des thèmes abordés et des activités Equipe Famille EN Établissements extérieurs médico- sociaux	Bilans individualisés des groupes effectués chaque année Points réguliers avec les familles Notes d'observations Evaluation lors de la réunion de projet de chaque jeune
2.1.2.1 - Prestations des auxiliaires médicaux, des instructeurs en	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner et rééduquer dans l'objectif d'une meilleure inclusion (EPS) - Soutenir la disponibilité en classe (fidget, aménagement corporel, etc.) 	Psychomotricien	Famille Partenaires	- Bilans - Observations à l'école

	locomotion et avéjistés				
	2.3.3.4 - Accompagnements pour réaliser des activités de jour spécialisées	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer les capacités visuelles du jeune sur les plans sensoriel, moteur et fonctionnel - Mettre en place d'une rééducation visuelle adaptée - Mettre en place d'adaptations des supports pédagogiques - Mettre en place les aides optiques, numériques et techniques - Entretenir le lien avec les professionnels encadrants si besoin 	Orthoptiste	Famille Équipe Professionnels encadrants	Bilans, observations, échange avec les partenaires
		<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner sur les projets individuels valorisant les jeunes en partant de leurs compétences ou demandes (cuisine, théâtre, escalade, piscine, basket...) - Renforcer ou développer leurs savoir-faire et leur autonomie (actions individuelles ou groupales) 	Equipe + Psychomotricien	Famille Partenaires extérieurs (théâtre, moniteur escalade, médiathèque)	- PPA - Entretien/échanges avec le jeune, sa famille, les partenaires
1.3.3.2 - Besoins en lien avec le travail et l'emploi	2.3.3.1 - Accompagnements pour mener sa vie d'élève, d'étudiant ou d'apprenti	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner le jeune dans l'acceptation des outils spécialisés - Accompagner le jeune à se situer dans ses choix et à se projeter dans l'avenir 	Psychologue	La famille L'équipe pluridisciplinaire	Retour du jeune, de la famille, de l'école et PPA
		Actions de sensibilisation dans les classes		EN	Retour du jeune, de la famille, de l'école et PPA
		Bilans psychométriques			Bilans
		<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer les capacités visuelles du jeune sur les plans sensoriel, moteur et fonctionnel - Mettre place une rééducation visuelle adaptée selon les besoins du jeune - Mettre en place une adaptation des supports pédagogiques - Mettre en place des aides optiques, numériques et techniques - Echanger avec l'équipe pédagogique - Sensibiliser la classe / des enseignants à la déficience visuelle - Préparer les ESS avec le jeune 	Orthoptiste	Famille, Equipe, Equipe pédagogique, Tuteur de stage	Bilans, observations, échange avec les partenaires
		Accompagner le jeune autour de son projet d'avenir en lien avec les enseignants et la famille	Educateur scolaire spécialisé /	EN Famille	Evaluation du projet ESS Réunion de projet

			Transcriptrice spécialisée braille Assistante sociale Educateur spécialisé Psychologue		PPA
		<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner l'orientation pendant le parcours scolaire de l'enfant à l'aide d'évaluations, de mises en situation écologiques afin de veiller à l'adéquation entre ses souhaits d'orientation et ses capacités. - Accompagner le jeune et sa famille pour une continuité de l'utilisation des outils de compensation lors des changements de parcours - Accompagner la réalisation d'un CV, lettre de motivation, pour trouver des lieux de stages 	Ergothérapeute	Equipe Famille EN	Evaluation du projet ESS Réunion de projet PPA
		Repérer les trajets pour lieux d'apprentissage	Instructeur en locomotion	Lieu d'apprentissage	Bilan
		<ul style="list-style-type: none"> - Identifier des partenaires pouvant accompagner le jeune - Réaliser des démarches administratives et protocolaires <ul style="list-style-type: none"> - Constituer des dossiers - Accompagner aux rdv - Préparer les entretiens - Réaliser des visites d'établissements et participations à des portes ouvertes - Réaliser des visites dans les écoles, les lieux périscolaires, les cantines. - Etablir des liens avec les divers professionnels (enseignants, AESH, animateurs...) afin d'optimiser l'inclusion du jeune- Accompagner le jeune autour de son projet d'avenir 	Educateur spécialisé	Tous les partenaires gravitant autour du jeune et de son projet (écoles, entreprises, associations, ...)	PPA
	2.4.1-Prestations de coordination renforcée pour la cohérence de parcours	Proposer des sensibilisations aux pairs, aux enseignants, à la famille pour mieux comprendre les difficultés du jeune et favoriser la compréhension et la communication.	Instructeur en locomotion	Equipe Famille EN	Entretien avec le jeune, la famille et les partenaires
	2.3.3.2 - Accompagnements	Accompagner le jeune et sa famille dans la réflexion autour de l'avenir et des possibles	Psychologue		Retour du jeune, de la famille, de l'école et PPA

	pour préparer sa vie professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer les capacités visuelles du jeune sur les plans sensoriel, moteur et fonctionnel - Mettre en place d'une rééducation visuelle adaptée selon les besoins du jeune <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place d'adaptations des supports - Mettre en place d'aides optiques, numériques et techniques <ul style="list-style-type: none"> - Faire le lien avec des tuteurs de stage - Sensibiliser la classe / du futur employeur à la déficience visuelle 	Orthoptiste	Famille, Equipe Tuteur de stage, Futur employeur	Bilans, observations, échange avec les partenaires
		Réaliser des adaptations qui contribuent à aider le jeune à se projeter dans sa vie professionnelle	Educateur scolaire spécialisé / Transcriptrice spécialisée braille		Retour du jeune
		<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place de visites dans les établissements préprofessionnels - Evaluer la faisabilité des stages en fonction des capacités du jeune <ul style="list-style-type: none"> - Conseiller sur les équipements adaptés 	Ergothérapeute	Equipe Famille EN Lieux de stage	Echanges avec le jeune et l'établissement
		<ul style="list-style-type: none"> - Préparer la posture corporelle, intonation, dialogue tonique - Aide à la gestion des émotions (relaxation, respiration, ...) 	Psychomotricien	Famille	Echange avec le jeune et sa famille
		<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner le jeune autour de ses centres d'intérêts, de ses points forts et de ses difficultés. - Renforcer l'estime de soi en partant de ses qualités et compétences - Rechercher de métiers en lien avec les données repérées <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner le jeune dans la recherche de stages <ul style="list-style-type: none"> - Permettre au jeune d'être acteur de son projet - Maintenir des échanges réguliers avec la famille, les enseignants, l'équipe du SIAM - Accompagner le jeune vers des lieux et personnes ressources <ul style="list-style-type: none"> - Echanger avec les familles (VAD ou SIAM) 	Educateur spécialisé	Familles Education nationale Cité des métiers CIDJ CIO PIJ Maison des métiers ONISEP CFA	PPA Echanges avec le jeune Et la famille Points avec les partenaires scolaires Evaluation de la satisfaction du jeune de son orientation
		2.3.3.3 - Accompagnements pour mener sa vie professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer les capacités visuelles du jeune sur les plans sensoriel, moteur et fonctionnel - Mettre en place une rééducation visuelle adaptée selon les besoins du jeune 	Orthoptiste	Famille, Equipe, Entreprise

		<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des aides optiques, numériques et techniques, adaptation du poste de travail - Sensibiliser de l'entreprise à la déficience visuelle 			
		<ul style="list-style-type: none"> - Echanger avec le jeune autour des modalités d'exercice des différents métiers - Rechercher les informations - Organiser des rencontres avec des professionnels 	Educateur spécialisé	ONISEP Education nationale CIO	Bilan, observations Echanges avec le jeune et sa famille
1.3.3.3 - Besoins transversaux en matière d'apprentissages	2.3.2.1 - Accompagnements pour vivre dans un logement	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des visites à domicile et des mises en situation écologiques afin de s'assurer de la mise en place efficiente des moyens de compensation - Effectuer un travail de guidance parentale pour faciliter les transferts d'acquis au domicile 	Ergothérapeute	Famille Equipe	PPA Echanges avec le jeune et sa famille
		Repérer le lieu de vie, découvrir le logement avec prises de repères et découvrir des trajets autour (dom- université, dom-gare.....)	Instructeur en locomotion	Educateur spécialisé	Bilan, observations Echanges avec le jeune et sa famille
	2.3.3.1 - Accompagnements pour mener sa vie d'élève, d'étudiant ou d'apprenti	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer les besoins d'adaptation des supports pédagogiques et demandes d'aménagement aux examens - Rechercher et mettre en place des aides optiques, numériques et techniques 	Orthoptiste	Educateur scolaire spécialisé / Transcriptrice spécialisée braille Ergothérapeute	Bilans, observations, échange avec les partenaires
		Encourager et accompagner l'accès à la culture générale	Educateur scolaire spécialisé / Transcriptrice spécialisée braille	Famille EN	Bilans, observations, échange avec les partenaires
		<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer les capacités de la personne, compenser ses difficultés, en lien avec les habiletés manuelles, gestuelles et motrices, les fonctions cognitives et exécutives, les habiletés sensorielles, les habiletés graphiques - Mettre en place de moyens de compensation et de stratégies visant à diminuer l'impact des difficultés de calcul, écriture, orthographe, logique, attention, savoir-faire, nécessaires aux acquis scolaires 	Ergothérapeute	Famille Equipe Equipe pédagogique Lieux de stages	ESS PPA Echanges avec le jeune et sa famille
		<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la disponibilité psychoaffective - Accompagner dans les relations avec les pairs et les adultes présents autour du jeune 	Psychomotricien	Famille Partenaires (EN, AESH, ...)	Echanges avec le jeune, sa famille, les partenaires

		-Travailler sur le vécu et la régulation des émotions			
		- Contribuer aux dispositifs d'aménagement aux examens (Brevet des collèges, Baccalauréat)	Educateur scolaire spécialisé / Transcriptrice spécialisée braille	EN Famille	Echanges avec le jeune, sa famille, les partenaires
		Réaliser des adaptations de supports scolaires pédagogiques permettant l'accès à la scolarité (gros caractère, braille, DER, PDF interactif, etc.)	Educateur scolaire spécialisé/Transcriptrice spécialisée braille	Education nationale (ULIS, enseignants, enseignants spécialisés, AESH) Famille, BNF	Indicateurs d'adaptation scolaire (questionnaires, GrevaSco, notes etc) Echanges réguliers avec les familles PPA
	2.1.2.1 - Prestations des auxiliaires médicaux, des instructeurs en locomotion et avéjistés	- Permettre une disponibilité corporelle et attentionnelle en classe, - Asseoir les bases de l'écriture au niveau perceptif / visuo-spatial, posturo-moteur et cognitif	Psychomotricien	Famille Partenaires (EN, AESH, ...)	- Bilans - Echanges avec le jeune, sa famille, les partenaires
	2.3.3.2 - Accompagnements pour préparer sa vie professionnelle	- Rechercher et mettre en place des aides optiques, numériques et techniques - Confronter le désir d'orientation du jeune à ses capacités visuelles	Orthoptiste	EN Famille Equipe	Bilans, observations, échange avec les partenaires
		- Evaluer les capacités pour compenser ses difficultés liées aux habiletés manuelles, gestuelles et motrices, les fonctions cognitives et exécutives, les habiletés sensorielles, les habiletés graphiques - Mettre en place de moyens de compensation et de stratégies visant à diminuer l'impact des difficultés de calcul, écriture, orthographe, logique, attention, savoir-faire, nécessaires aux acquis professionnels	Ergothérapeute	Famille Equipe EN Employeur	Bilans, observations, échange avec les partenaires ESS
	2.3.3.3 - Accompagnements pour mener sa vie professionnelle	- Rechercher et mette en place d'aides optiques, numériques et techniques - Adapter le poste de travail	Orthoptiste	Ergothérapeute	Bilans, observations, échange avec les partenaires
		- Réaliser des adaptations dans la préparation de sa vie professionnelle	Educateur scolaire spécialisé /	Ergothérapeute Orthoptiste	ESS PPA

			Transcriptrice spécialisée braille	Entreprise Etablissement pro	Famille Partenaires
		<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer les capacités pour compenser ses difficultés liées aux habiletés manuelles, gestuelles et motrices, les fonctions cognitives et exécutives, les habiletés sensorielles, les habiletés graphiques - Mettre en place des moyens de compensation et de stratégies visant à diminuer l'impact des difficultés de calcul, écriture, orthographe, logique, attention, savoir-faire, nécessaires aux acquis professionnels 	Ergothérapeute	<p>Famille</p> <p>Equipe</p> <p>Employeur</p>	
2.3.3.4 - Accompagnements pour réaliser des activités de jour spécialisées		Rechercher et mettre en place des aides optiques, numériques et techniques	Orthoptiste	Educateur spé Instructeur en locomotion Ergothérapeute	Bilans, observations, échange avec les partenaires
		<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer les besoins - Mettre en place des moyens de compensation 	Ergothérapeute	Educateur spé Instructeur en locomotion Orthoptiste	
		<ul style="list-style-type: none"> - Participer à diverses activités individuelles, sorties et groupes (cuisine, escalade, piscine, ...) - Permettre l'apprentissages, en termes de motricité fine et large, de la planification des tâches, de l'organisation, des habiletés sociales, de l'expression orale, de la confiance en soi, de l'autonomie... 	Psychomotricien + autres professionnels en fonction des groupes	Famille Partenaires (EN, AESH, loisirs extérieurs...)	- PPA - Bilans individualisés des participants du groupes
		<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les projets individuels valorisant les jeunes en partant de leurs compétences ou demandes (atelier cuisine, peinture, musique, théâtre) - Renforcer leurs savoir-faire et leur autonomie 	Educateur spécialisé	Bibliothèque Intervenant extérieur Animateur	Echanges avec le jeune Evaluation lors de son projet personnalisé
2.3.3.5 - Accompagnements de la vie familiale, de la parentalité, de la vie affective et sexuelle		<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la famille - Proposer un guidance parentale (comprendre les difficultés visuelles, relais de la rééducation orthoptique) - Visiter le domicile pour l'adaptation de l'environnement 	Orthoptiste	Ergothérapeute Psychologue	Bilans, observations, échange avec la famille
		<ul style="list-style-type: none"> - Prophylaxie (usage des moyens de contraception) - Préparation à une future parentalité 	Ergothérapeute	Educateur spécialisé Psychologue Etablissements	

		Repérer le trajet vers les lieux ressources (maison de quartier, planning familial...)	Instructeur en locomotion	Educateur spécialisée et famille	Bilan Evaluation lors de la réunion de projet
		<ul style="list-style-type: none"> - Travailler sur la conscience corporelle - Accompagner les changements psycho-corporels liées à l'adolescence - Accompagner les relations avec les pairs et les adultes présents (dialogue tonique, écoute verbale et infra-verbale) - Travailler sur le vécu et la régulation émotionnel 	Psychomotricien	Famille Partenaires (EN, AESH, ...)	
1.3.3.4 - Besoins pour la vie familiale, la parentalité, la vie affective et sexuelle	2.1.1.3 - Prestations des psychologues	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des entretiens individualisés, familiaux - Animer les groupes de parole pour les jeunes 	Psychologue		Retour du jeune, de la famille et PPA
		- Médiation animale		Chien d'accompagnement social	
	2.3.3.5 - Accompagnements de la vie familiale, de la parentalité, de la vie affective et sexuelle	<ul style="list-style-type: none"> - Animer un groupe feelings, sur les émotions, les rapports sociaux : aborder collectivement les préoccupations individuelles, familiales et parentales 	Psychologue et un autre professionnel	EN	Retour du jeune, de la famille et PPA
		<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer l'occupation et accompagnement du projet personnalisé 	Ergothérapeute	Famille Equipe Planning familial, PMI...	MCRO
		<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner la parentalité : soutien des parents dans l'accompagnement du développement psychomoteur de leur enfant (aménagement chambre et espace, propositions sensori-motrices, cadre familial...) - Proposer des liens fréquents avec les parents au travers des séances avec leur enfant/adolescent - Mettre du sens sur les changements psycho-corporels liées à l'adolescence - Echanger sur le vécu et travailler la régulation des émotions 	Psychomotricien	Famille	Bilan et restitution avec les familles Préparation et restitution PPA Echanges fréquents famille, démonstration, accompagnement aménagement maison ...
<ul style="list-style-type: none"> - Echanger avec les jeunes autour des questions identitaires, de leur vie affective et des questions liées à l'intimité - Utiliser de supports pédagogiques sur les différents sujets - Orienter vers des structures spécialisées pouvant répondre à leurs questions 	Educateur spécialisé	Psychologue Assistante sociale Associations	Retour du jeune PPA Cellules de préventions ou partenaires ciblés		

		<ul style="list-style-type: none"> - Proposer une guidance parentale - Accompagner dans l'acquisition de certains savoir-être 			
1.3.3.5 - Besoins pour apprendre à être pair-aidant	2.3.3.6 - Accompagnements pour l'exercice des mandats électoraux, la représentation des pairs et la pair-aidance	<p>Informer, sensibiliser et donner aux jeunes la possibilité d'échanger autour du sujet à travers les groupes expression (jeu de rôle par exemple)</p>	Educateur spécialisé	Intervenants extérieurs	Retour du jeune PPA
1.3.4	Besoins pour participer à la vie sociale et se déplacer avec un moyen de transport				
1.3.4.1 - Besoins pour participer la vie sociale	2.1.1.3 - Prestations des psychologues	Médiation animale	Psychologue	Chien d'accompagnement social	Retour du jeune, de la famille et PPA
		<ul style="list-style-type: none"> - Travailler sur les émotions - Accompagner l'enfant à expliquer son handicap et à affronter le regard des autres - Travailler sur l'image de soi - Travailler sur la confiance en soi - Favoriser les rencontres avec ses pairs 		La famille L'équipe pluridisciplinaire	
	2.3.3.4 - Accompagnements pour réaliser des activités de jour spécialisées	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer des besoins d'adaptation des supports - Rechercher et mettre en place des aides optiques, numériques et techniques 	Orthoptiste	Famille, Equipe partenaires encadrants	Bilans, observations, échange avec les partenaires
Mobiliser les stratégies rééducatives travaillées lors des séances		Psychomotricien Groupe thérapeutique et rééducatif séjour	Partenaires Famille Groupe	Bilans Lien avec le jeune, sa famille, les partenaires, ses pairs (via groupe). Observations dans les activités de jours. PPA	
<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner sur des projets valorisant le jeune ou répondant à sa demande - Renforcer les compétences sociales à travers les échanges et l'étayage de l'adulte 		Educateur spécialisé	Partenaires Famille	PPA Echanges réguliers avec le jeune Points réguliers avec la	

					famille
2.3.4.1 - Accompagnements du lien avec les proches et le voisinage	- Echanger avec la famille pour confronter le désir d'activités extra-scolaires du jeune à ses capacités visuelles	Orthoptiste	Famille, Equipe	Bilans, observations, échange avec la famille	
	- Créer un outil de Communication Alternative Améliorée adapté aux capacités du jeune - Concevoir des documents adaptés aux capacités du jeune et de ses proches. - Mener des actions de sensibilisation des situations de handicap auprès de ses pairs et des partenaires. - Travailler les habiletés sociales pour favoriser son intégration dans la société auprès de ses pairs dans son environnement	Ergothérapeute	Equipe Famille	Bilans avec le jeune sa famille, ses pairs et son environnement	
	Découvrir les trajets pour se rendre chez les proches et les voisins.	Instructeur en locomotion	Educateur spécialisée Famille	Bilan PPA	
	- Travailler sur les relations aux autres (pairs et adultes) - Participer à des groupes d'expression - Accompagner le vécu émotionnel (dialogique tonico-émotionnel, ajustement psychocorporel, ...)	Psychomotricien + équipe Groupe thérapeutique et rééducatif séjour	Jeune Partenaires Famille Groupe	Bilans Lien avec le jeune, sa famille, les partenaires, ses paires (via groupe). Observations sur le temps périscolaire et scolaire PPA ESS	
	- Accompagner jeune dans la découverte des structures adaptées à ses besoins dans son environnement - Proposer une guidance parentale - Animer des séances éducatives en famille (fratrie/parents) - Permettre le réinvestissement des lieux en toute autonomie	Educateur spécialisé	Partenaires culturels, sportifs et sociaux	Retour du jeune Retour des familles	
2.3.4.2 - Accompagnements pour la participation aux activités sociales et	Recueillir les besoins et les envies	Orthoptiste	Famille, Equipe Partenaires encadrants	Famille, Equipe, partenaires encadrants	
	- Réaliser des adaptations de jeux de société - Réaliser de livres de lectures loisirs	Educateur scolaire spécialisé/Transcrip	Famille Educateur	Echanges avec le jeune, la famille, les pairs, les	

	de loisirs		trice spécialisée braille	spécialisé Ergothérapeute	partenaires de loisirs
		<ul style="list-style-type: none"> - Créer un outil de Communication Alternative Améliorée adapté aux capacités du jeune - Concevoir des documents adaptés aux capacités du jeune et de ses proches. - Mener des actions de sensibilisation des situations de handicap auprès de ses pairs et des partenaires. - Travailler les habiletés sociales pour favoriser son intégration dans la société auprès de ses pairs dans son environnement - Réaliser des visites à domicile et/ou sur les lieux extérieurs ou de loisirs et observer des mises en situation écologiques en lien avec l'entourage, afin de s'assurer de l'inclusion du jeune dans sa participation sociale - Travailler autour de la réhabilitation psycho-sociale et l'insertion socio-professionnelle des personnes 	Ergothérapeute	<ul style="list-style-type: none"> Equipe Famille Clubs Handisport Ludothèques Tous les lieux culturels Espaces de loisirs 	Retour du jeune, des familles, Equipe, partenaires PPA
		<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les stratégies rééducatives travaillées lors des séances - Accompagner les relations aux autres, l'intégration dans le groupe, le vécu émotionnel, etc. 	Psychomotricité + équipe	Partenaires Famille Groupe	<ul style="list-style-type: none"> Bilans Lien avec le jeune, sa famille, les partenaires, ses pairs (via groupe). Observations dans les loisirs et temps périscolaires (centre de loisir, récréation, cantine) PPA
		<ul style="list-style-type: none"> - Découvrir les trajets pour se rendre à une activité loisir ou sportive - Repérer l'intérieur des locaux du lieu de loisir. 	Instructeur en locomotion	Educateur spécialisée Famille Club ou association	<ul style="list-style-type: none"> Bilan Evaluation lors de la réunion de projet
		<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner le jeune et sa famille pour l'inscription aux loisirs - Accompagner la découverte des structures jeunesse du secteur - Accompagner la rencontre des personnes et lieux 	Educateur spécialisé	Toutes les associations sportives, culturelles et sociales	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation dans le réinvestissement des lieux et activités par le jeune et sa famille

		ressources en matière d'orientation et de formalités liées à l'insertion professionnelle.		BIJ PIJ CIO Cité des métiers...	
	2.1.2.1 - Prestations des auxiliaires médicaux, des instructeurs en locomotion et avéjistés	- Proposer une rééducation praxies, coordinations générale, régulation tonique, adaptation postural etc. - Permettre une participation aux activités et une inclusion dans un groupe social	Psychomotricité Groupe thérapeutique et rééducatif	Partenaires Groupe Famille	Bilans Lien avec le jeune, sa famille, les partenaires, ses pairs (via groupe). PPA
1.3.4.2 - Besoins pour se déplacer avec un moyen de transport	2.3.4.3 - Accompagnements pour le développement de l'autonomie pour les déplacements	- Evaluer le champ visuel et des stratégies d'exploration mises en place - Etayer dans la mise en place des compétences visuo-spatiales (lecture de plan, fiches horaires...) - Recherche et mettre en place d'aides optiques (filtres, monoculaire...) et numériques (smartphone)	Orthoptiste	Famille Equipe	Bilans, observations, échange avec la famille
		Réaliser des adaptations liées aux activités spécialisées de jour (plans de quartier en DER etc.)	Educateur scolaire spécialisé / Transcriptrice spécialisée braille	Equipe Famille	Retour du jeune Observation Echanges avec l'équipe
		Développer l'autonomie avec les outils pour préparer un trajet	Ergothérapeute	Instructrice en locomotion	MCRO PPA
		- Découvrir la logique de l'organisation des transports (plans gros caractères ou tactiles) - Apprendre à repérer son trajet en transport en commun : application, site internet. - Permettre l'apprentissage des gares, des repères, des montées et descente du bus, train..., les escalators ou escaliers. - Permettre d'apprendre à gérer les correspondances - Permettre d'apprendre à utiliser des panneaux d'indication visuellement et travailler de demande d'aide - Permettre le repérage des guichets équipés d'une synthèse vocale	Instructeur en locomotion	Famille Equipe	Evaluation concrète sur un trajet

		<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à la construction des représentations spatiales et temporelles (notions topologiques d'espace et du temps, carte - Sensibiliser aux ressentis corporels (sens des masses, auditif, ...) - Sensibiliser à la représentation des limites, du cadre, de la mise en danger 	<p>Psychomotricien Equipe Groupes Séjour</p>	<p>Famille Partenaires</p>	<p>Bilans Lien avec le jeune, sa famille, les partenaires, ses pairs (via groupe) PPA</p>
		<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner l'utilisation des transports en commun - Aider à la mise en place des trajets quotidiens de manière autonome - Rechercher des trajets à l'aide d'outils (gps, cartes, planning horaires, ...) 	<p>Educateur spécialisé</p>	<p>Institutrice en locomotion Ergothérapeute</p>	<p>PPA Observations des progrès du jeune Retour du jeune, de la famille, des collègues Echanges avec la famille</p>
1.3.5	Besoins en matière de ressources et d'autosuffisance économique				
1.3.5.1 - Besoins en matière de ressources et d'autosuffisance économique	2.3.5.2 - Accompagnements pour l'autonomie de la personne dans la gestion des ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Apprendre au jeune l'utilisation et la manipulation de la monnaie, la gestion d'un budget, la compréhension de l'organisation dépensière au sein du foyer familial par des jeux de rôles et des mises en situation écologiques - Permettre une autonomie et une indépendance à sa place/son rôle dans la société, par la mise en place de compensations physiques, matérielles ou humaines - Favoriser l'engagement du jeune dans son projet d'accompagnement, et d'adaptation, par le biais de moyens de compensations personnalisés (la calculatrice, le téléphone, des applications) - Effectuer un travail de guidance parentale pour faciliter les transferts d'acquis - Créer un groupe à visée thérapeutique dans le but de développer les capacités du jeune à s'insérer dans un contexte social 	<p>Ergothérapeute</p>	<p>Equipe Famille</p>	<p>Retour du jeune, de la famille, de pairs, des partenaires, de l'équipe</p>
		<p>Travailler sur la gestion d'un budget par les activités individuelles ou de groupe</p>	<p>Educateur spécialisé</p>		<p>Echanges avec le jeune Points réguliers avec les familles PPA</p>

Focus sur le Service « Adaptation de documents »

Le SIAM 78 dispose d'un service d'adaptation de documents permettant à tous les jeunes d'obtenir un document, un ouvrage sur un support adapté à sa déficience visuelle. Le personnel spécialisé de ce service et ses moyens techniques permettent :

- De transcrire en braille (intégral ou abrégé) tout type de document : la mise en braille d'un document se fait à l'aide de logiciels spécialisés ; la transcription, qui n'est pas automatique, nécessite surtout pour les matières scientifiques l'introduction manuelle de codes amenant un travail assez long et une relecture très importante
- D'adapter de manière individualisée en gros caractères des ouvrages, des manuels et documents scolaires (toutes matières, tous niveaux) : choix d'une police adaptée en gras ou non, tailles des caractères selon que la lecture se fait sur papier ou écran, mise en page (marge, interligne, orientation du papier, choix des couleurs, simplification de dessins ou schémas, épuration par suppression des distracteurs, etc.)
- D'adapter en relief les cartes et schémas : réalisation avec un logiciel de dessin vectoriel, puis impression sur une feuille de papier spécial, et passage dans un four pour thermo-gonflage
- D'effectuer des transformations de formats de fichiers pour faciliter et simplifier l'accès aux documents (agrément un et deux de la loi sur l'exception au droit d'auteur en faveur des personnes handicapées, permettant une procédure sécurisée d'accès aux fichiers-sources des éditeurs sur la plateforme Platon de la Bibliothèque Nationale de France).

Les supports peuvent être de plusieurs natures :

- En impression sur papier : adaptations en gros caractères, en braille, en relief
- En numérique : fichiers informatiques de différents formats lisibles sur un ordinateur (à l'écran après grossissement, ou avec une synthèse vocale) ou sur un bloc-notes braille, ou sur une plage-braille
- En audio : mp3 ou format *daisy*.

Pour cela, le SIAM 78 a pu obtenir l'inscription du service sur la liste des organismes bénéficiant de l'exception ainsi qu'à sa demande d'agrément pour accéder aux fichiers numériques des œuvres (Ministère de la Culture).

Les professionnels du service adaptation travaillent en lien très étroit avec les autres professionnels du service notamment les orthoptistes et les ergothérapeutes qui transmettent les besoins spécifiques de chaque jeune.

Le soutien à la scolarité est une des missions majeures du service adaptation. Les principaux documents traités par le service sont transmis par les enseignants. Les liens avec eux sont essentiels car les documents scolaires doivent respecter le but pédagogique initial de l'original. Les enseignants doivent également pouvoir communiquer leurs documents en amont pour permettre au service d'avoir le temps de réaliser l'adaptation car ce temps diffère en fonction de la complexité du document de base et du travail à effectuer. En règle générale, le travail d'adaptation est long et fastidieux. Un travail de sensibilisation auprès des enseignants est effectué par le service afin qu'ils soient autonomes face aux adaptations et qu'ils développent l'utilisation du numérique.

Ce travail de soutien à la scolarité nécessite de pouvoir rencontrer ponctuellement le jeune et sa famille dans l'année. Ainsi les professionnels du service adaptation, à l'instar des autres professionnels, participent à la réunion de co-construction du Projet Personnalisé d'Accompagnement.

De plus, afin de permettre l'éveil culturel et l'appétence à la lecture, comme tout autre jeune du même âge, le fichier de la bibliothèque du service est mis à disposition des familles afin de pouvoir avoir un système de prêt de livres adaptés et sonores.

Enfin, le service adaptation peut adapter des supports de rééducation, des jeux et des plans, utiles aux différents accompagnements.

Afin de mutualiser les actions et les ressources des différents services d'adaptation existants, le service travaille en partenariat avec :

- Le réseau des autres services et établissements d'Ile-de-France et les différents services de transcriptions de France
- l'INJA (Institut National des Jeunes Aveugles) et en particulier la BDEA (Banque de Données de l'Édition Adaptée qui répertorie toutes les adaptations déjà existantes).
- Des partenariats avec des bibliothèques ou organismes proposant des ressources numériques accessibles sur internet :
 - ✓ L'INSHEA (Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés)
 - ✓ Bibliothèque Éole de l'AVH (Association Valentin Haüy)
 - ✓ BNFA du GIAA (Bibliothèque Numérique Francophone Accessible du Groupement des Intellectuels Aveugles et Amblyopes)
 - ✓ ABBE (Association Bibliothèque Braille Enfantine)

5. PARTENARIATS, STRATEGIE D'OUVERTURE

Les professionnels du service cultivent le travail en réseau et incluent également dans leurs actions, les partenaires. Cette posture est indispensable pour permettre un accompagnement global.

Ainsi, afin de remplir ses missions et de répondre aux besoins des jeunes, des partenariats incontournables sont mis en place dans différents domaines :

- Scolaire et péri-scolaire : Education Nationale, Centre de loisirs...
- Santé : Centres hospitaliers (XV-XX, Necker, Fondation Rothschild...), les médecins ophtalmologues de ville, les professionnels paramédicaux en libéral, etc,
- CMP (Centres Médico-Psychologiques) et CMPP (Centres Médico-Psycho-Pédagogiques)
- Loisirs et de l'inclusion : Centre Aquatique, salle d'escalade, associations sportives, etc.
- Autonomie – vie quotidienne : aidants familiaux, MDPH, etc.
- Orientation : Etablissements sociaux et médico-sociaux (INJA¹⁶, IDES¹⁷ etc.)
- Institutionnels : les municipalités, Pôles d'Autonomie Territoriaux, la MDPH, le Conseil Départemental via l'Aide Sociale à l'Enfance, l'Agence Régionale de Santé Délégation Départementale.

6. MODALITES D'EVALUATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE

Le projet de service, selon la loi 2002-2, est réévalué tous les 5 ans afin d'être au plus près des évolutions du public accueilli. Dans sa démarche continue d'amélioration de la qualité, le service, à l'image de l'Association APAJH Yvelines, intègre dans sa pratique cette démarche au quotidien, notamment par le biais de temps de réflexion en équipe. Dans le cadre de l'Évaluation de la Qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux mis en place par la Haute Autorité de Santé, une auto-évaluation quinquennale permet également de réévaluer les missions et les prestations proposées. Un questionnaire de satisfaction est remis annuellement aux familles qui le remplissent en lien avec leur enfant selon son âge, afin de recueillir leurs attentes et propositions pour un meilleur accompagnement.

¹⁶ Institut National des Jeunes Aveugles

¹⁷ Institut D'Éducation Sensorielle jeunes déficients visuels

3ème Partie : LES MODALITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DE COORDINATION DU PARCOURS

1. L'ACCUEIL ET L'ADMISSION

Les modalités d'admission font l'objet de procédures écrites connues par tous les professionnels du service. Le Service est réservé aux assurés sociaux immatriculés dans une Caisse d'Assurance Maladie, à l'exclusion des bénéficiaires de l'Aide Médicale d'Etat et/ou de la Couverture Maladie Universelle. Sollicitée par la famille ou par les institutions, la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), instance compétente au sein de la MDPH pour les décisions d'attributions des prestations, notifie l'orientation vers le SIAM 78.

A réception de la notification :

1. Le dossier reçu de la CDAPH est enregistré administrativement par la secrétaire, dans un tableau de bord tenu par date de notification. Toutes les demandes sont également recensées sur le site internet ViaTrajectoire. Le livret d'accueil, incluant le Règlement de Fonctionnement, La charte des Droits et Libertés de la Personne Accueillie, les 10 Droits de l'enfant et le Document lié au Traitement et Protection des Données Personnelles. Une plaquette, est envoyé à la famille, en complément du Projet de Service.
2. Une rencontre est proposée à la famille et au jeune avec la chef de service puis avec le médecin et/ou l'orthoptiste du service pour confirmer que le SIAM 78 peut répondre aux besoins de l'enfant/jeune.
3. Si l'admission n'est pas possible pour les raisons suivantes :
 - Choix du jeune / de ses proches ;
 - Raisons médicales motivées par le médecin du service qui peuvent être appuyées, si nécessaire, par des bilans.dans ce cas, un courrier de confirmation est co-signé par la famille et le service, avec copie pour la MDPH. Des orientations peuvent être proposées en libéral.
4. Si aucune place n'est disponible dans l'effectif, un courrier est envoyé au jeune et sa famille et le statut du dossier du jeune est actualisé sur ViaTrajectoire. Le service peut communiquer, si cela s'avère nécessaire, des coordonnées de professionnels libéraux (pour un suivi ou des bilans complémentaires) en attendant la future admission.

De l'admission au premier projet personnalisé d'accompagnement

Lorsqu'une place est disponible, le service prend contact avec la famille pour procéder à l'admission et à la signature des différents documents liés, dont le premier DIPEC (Document Individuel de Prise en Charge).

En amont de ce rendez-vous entre la famille du jeune et la direction, différents documents sont remis afin de présenter le service, le pôle SESSAD et l'association APAJH Yvelines :

- ✚ Le Projet associatif et une possible adhésion à l'association,
- ✚ Le règlement de fonctionnement du service,
- ✚ La désignation d'une personne qualifiée,
- ✚ L'Autorisation parentale,
- ✚ Le Droit à l'image,
- ✚ Le Traitement et protection des données personnelles en lien avec le DIPEC,
- ✚ Une Fiche sanitaire à remplir par la famille/le jeune.

1. Les 1ères étapes de la prise en charge au SESSAD sont :
 - Des entretiens avec le psychologue, l'assistante sociale ou l'éducatrice spécialisée portés sur l'environnement familial.
 - Un bilan orthoptique est systématiquement réalisé suite à l'admission et également des bilans en ergothérapie, psychomotricité et instruction en locomotion selon l'âge et les difficultés du jeune.
 - Un lien est fait avec l'établissement scolaire du jeune.

2. Le premier PPA est élaboré par l'équipe interdisciplinaire en associant le jeune et sa famille, au plus tard six mois après l'admission. Ce projet vise à établir un plan d'actions en priorisant les objectifs de soins et d'accompagnement.

Il est à noter que l'accompagnement d'un jeune au sein du service n'induit pas nécessairement un accompagnement par tous les professionnels de manière hebdomadaire et individuelle. L'organisation des accompagnements sera effectuée en fonction des besoins propres à chaque enfant et sur un rythme variable. Des accompagnements en groupe thérapeutique et/ou éducatif pourront être également proposés au jeune et à la famille. Ces groupes font partie intégrante de la prise en charge par le service.

2. LA PERSONNALISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT ET LA COORDINATION DES PARCOURS

Pour chaque enfant/jeune, il est proposé un « Projet Personnalisé d'Accompagnement » qui s'organise autour d'un projet global. Ce projet prend en compte les interventions des différents partenaires. Il permet de mettre en place des moyens spécifiques qui entrent dans les missions du service et vise à accompagner le plus loin possible l'enfant/jeune dans une autonomie quotidienne, sociale et dans son parcours scolaire.

Le Projet Personnalisé d'Accompagnement est élaboré et co-construit avec le jeune, sa famille ou son responsable légal et l'équipe interdisciplinaire du service au cours d'une réunion annuelle à laquelle tous les acteurs sont présents.

De ce projet découlent :

- Un suivi médical assuré par le médecin de l'établissement, en lien avec les médecins spécialistes hospitaliers, en libéral et l'équipe qui prend en compte les répercussions du handicap du jeune sur les acquisitions scolaires et sur son développement global,
- Un suivi et une rééducation dans les domaines suivants :
 - o Orthoptie
 - o Ergothérapie
 - o Psychomotricité
 - o Instruction en locomotion
- Un accompagnement de l'enfant/jeune et de ses parents sur le plan psychologique,
- Un accompagnement éducatif autour de la question du handicap et des projets qui en découlent par un éducateur spécialisé

- Un accompagnement social par l'assistante sociale selon les besoins et attentes notamment pour ce qui concerne les droits des familles autour du handicap.
- Un accompagnement si nécessaire par le Service adaptation

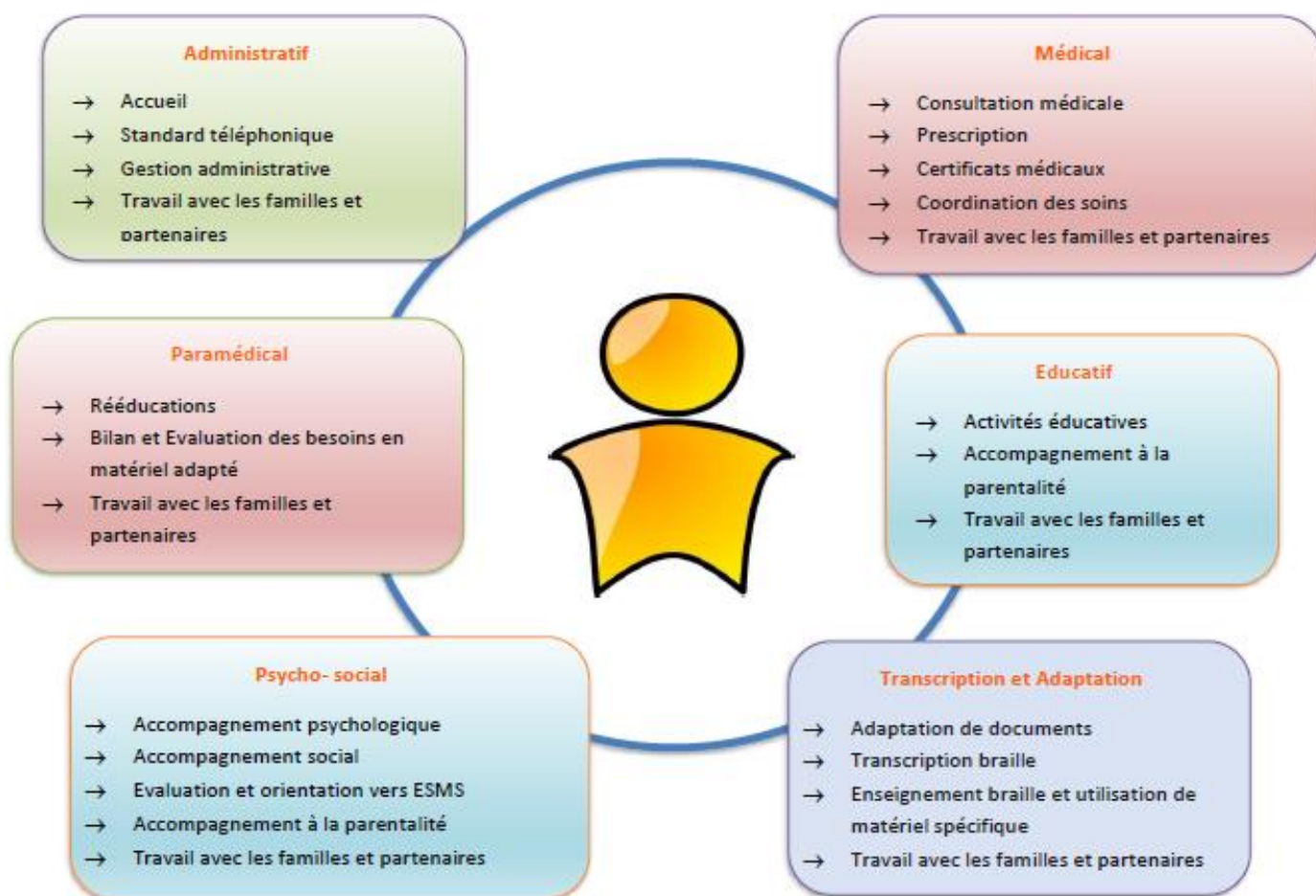
Le chef de service est garant du projet du jeune.

Le PPA est co-signé par le jeune, ses parents et la Direction du SESSAD.

Le PPA est révisé à minima annuellement avec l'élaboration d'avenants et la signature d'avenants de DIPEC. Il est complété selon les besoins du jeune énumérés, et travaillés successivement avec les professionnels compétents. C'est le médecin et le chef de service qui coordonnent les interventions et les actions menées par les différents professionnels de l'équipe.

Tous les professionnels sont soumis au secret partagé. Les informations relatives aux différents accompagnements sont donc protégées. Les professionnels ne partagent que ce qui est nécessaire à un accompagnement de qualité de l'enfant/jeune. La famille est informée du secret partagé auquel est soumise l'équipe du SESSAD, lors de la signature du DIPEC.

Le jeune ou ses responsables légaux peuvent, après avoir fait une demande écrite à la direction, consulter le dossier sur place. Cette consultation se fait accompagnée par un professionnel.



3. LA MODULARITE ET LA SOUPLESSE DANS LES MODES D'ACCOMPAGNEMENT

Lors de l'élaboration du PPA du jeune, des bilans et des observations interdisciplinaires peuvent être demandés par le médecin afin de préciser le diagnostic et les objectifs d'accompagnement en lien avec la demande du jeune et de sa famille.

Les priorités d'accompagnement avec des objectifs à court et moyen terme seront alors définies, selon la demande et les besoins repérés lors des différents bilans. L'emploi du temps du jeune sera donc régulièrement réajusté, en prenant en compte l'atteinte ou non des objectifs, sa disponibilité, sa fatigabilité et son engagement.

Les accompagnements par les différents professionnels peuvent avoir lieu à l'école (classe, cantine, périscolaire et sport), au domicile, sur les lieux de loisirs des jeunes ou tout autre lieu extérieur qui nécessiterait un besoin (espace jeunesse, Bureau Information Jeunesse, entreprises, transports, lieux de stage, commerces...) ou au SESSAD. Pour ce faire, une souplesse au niveau des emplois du temps et de l'organisation de travail des professionnels doit être envisagée. Ces accompagnements peuvent être proposés de façon individuelle ou en groupe, ponctuellement ou régulièrement. Pendant les périodes de vacances scolaires, des sorties ou groupes exceptionnels peuvent être organisés en lien avec les besoins repérés.

Le plateau technique du SIAM 78 permet de diversifier les approches afin de proposer des accompagnements transversaux tant en individuel qu'en groupe : par exemple, autour de la socialisation, l'autonomie, les interactions sociales et la prise de confiance en soi.

Le jeune et sa famille pouvant être amenés à consulter des professionnels extérieurs (consultation médicale spécialisée, partenaires médico-sociaux et administratifs...) l'équipe du SIAM 78 se tient à disposition pour les accompagner.

Sur demande du jeune, de sa famille ou de l'équipe pédagogique, le SIAM 78 propose des temps de sensibilisation afin d'informer sur la spécificité des troubles visuels et neurovisuels et leur impact sur la scolarité et la vie quotidienne du jeune. Cette posture est indispensable pour permettre un accompagnement global, surtout pour les jeunes en situation complexe. La sensibilisation au handicap fait partie à part entière des missions du service et l'équipe a conçu des outils spécifiques pour ces interventions.

4. LES FINS D'ACCOMPAGNEMENT

Plusieurs situations peuvent motiver l'arrêt du suivi par le service :

- L'évolution des besoins, constatée par les professionnels et le médecin du SIAM 78, en accord avec le jeune et la famille, ne nécessite plus un accompagnement par le service ;
- L'orientation vers un autre établissement ou service s'avère nécessaire. Le SIAM 78 propose d'accompagner le jeune et la famille dans ce projet ;
- La demande de la famille ;
- Le non-engagement du jeune dans son projet,
- Le jeune a atteint la limite d'âge (20 ans).

Lorsqu'une sortie est envisagée, un rendez-vous avec la direction est proposé à la famille pour faire un bilan concernant le parcours du jeune et formaliser la future sortie. Un temps est prévu avec le jeune afin de l'en informer, lui laisser l'espace pour faire part de ses demandes éventuelles quant à ses derniers mois au service et lui permettre de s'investir pleinement dans sa fin d'accompagnement.

A l'issue, une fiche de sortie est signée par les parents et transmise à la MDPH. De plus, un document d'évaluation de l'accompagnement global est remis lors de l'entretien de sortie pour l'amélioration continue de la qualité d'accompagnement.

L'assistante sociale se tient à disposition du jeune et de sa famille durant les trois années qui suivent sa sortie, pour tout renseignement et aide. Dans certaines situations particulières, bien que le jeune ne fasse plus partie des effectifs du service, les professionnels peuvent intervenir auprès d'un partenaire pour une sensibilisation ou un accompagnement exceptionnel (passage d'examens, demandes d'aménagements, passage des épreuves du permis de conduire...).

Il peut être proposé aux jeunes sortants de participer à un moment convivial afin de se dire au revoir.

Des jeunes sortis du service peuvent être amenés à venir témoigner de leur parcours auprès des jeunes admis dans le service.

5. EXPRESSION ET PARTICIPATION COLLECTIVES DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Participation collective : Groupe d'expression des familles

En application de l'article 10 de la Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 et de l'article L.311-6 du CASF, un groupe d'expression réunissant des représentants de parents, de l'Association et des professionnels, est organisé trois fois par an, la Direction y est présente. Le groupe d'expression donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement du service : l'organisation interne, la vie quotidienne, les activités, l'animation socioculturelle, les services thérapeutiques, les projets de travaux et d'équipements, la nature et le prix des services rendus, l'affectation des locaux collectifs et leur entretien, la relocalisation prévue en cas de travaux ou de fermeture. Un règlement intérieur prévoit cette organisation ainsi que le mode de désignation des participants.

Autres formes d'expression des personnes accueillies et de leur entourage

Une réunion de rentrée à destination des familles est organisée tous les ans, et d'autres selon la nécessité et la demande. Cette réunion est l'occasion de présenter, d'informer et d'échanger mais c'est aussi l'occasion pour les familles (ou les jeunes présents) de s'exprimer sur le fonctionnement du SESSAD, sur les axes proposés et donner leur avis.

D'autres formes de participation collective sont proposées aux enfants et adolescents accompagnés au SESSAD.

Les divers groupes éducatifs proposés au SIAM 78 sont également des supports concrets pour solliciter la participation et l'expression des enfants et adolescents. Ils permettent « *de croiser régulièrement les perspectives des usagers (...) dans le cadre de débats¹⁸* » ou de discussions. En effet, les professionnels proposent un cadre permettant à chaque jeune d'exprimer ses choix, son point de vue, de participer à l'action collective mise en œuvre au sein du groupe.

Egalement un questionnaire dit de satisfaction, est adressé chaque année aux familles afin de recueillir leurs ressentis et avis sur l'accompagnement réalisé par le service.

Enfin, en cas de désaccord entre la famille et le service, la famille peut avoir recours à une médiation interne à l'Association par le biais de fiche « réclamations – plaintes – suggestions » mis à disposition dans un classeur dans la salle d'attente et adressées à la direction. Si cela s'avère nécessaire, elle peut également avoir recours à une personne qualifiée (arrêté ARS, décret d'application du 14 novembre 2003 n°2003-1094) afin d'engager une médiation et une conciliation du litige. La liste des personnes qualifiées est actualisée sur le site du Conseil Départemental (CD) et consultable librement. L'adresse du site du CD est indiquée dans le livret d'accueil du SIAM 78.

6. LA GARANTIE DES DROITS

Les enfants/jeunes ainsi que leurs parents ou représentants légaux sont systématiquement associés au PPA réévalué une fois par an au minimum. L'implication des parents et des jeunes dans l'élaboration de ce projet est un sujet régulièrement questionné et réfléchi au sein de l'équipe pluridisciplinaire. Une consultation

¹⁸ « La promotion de l'expression et de l'échange des perspectives », Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles, Haute Autorité Sensorielle

médicale est organisée avant la révision du projet : les enfants/jeunes et leurs familles peuvent y exprimer leurs besoins, demandes, difficultés et suggestions.

Le règlement de fonctionnement a été réactualisé en 2023. Il est revu régulièrement en fonction des nouvelles réglementations. Il est présenté aux représentants du Groupe d'Expression du service et affiché en salle d'attente.

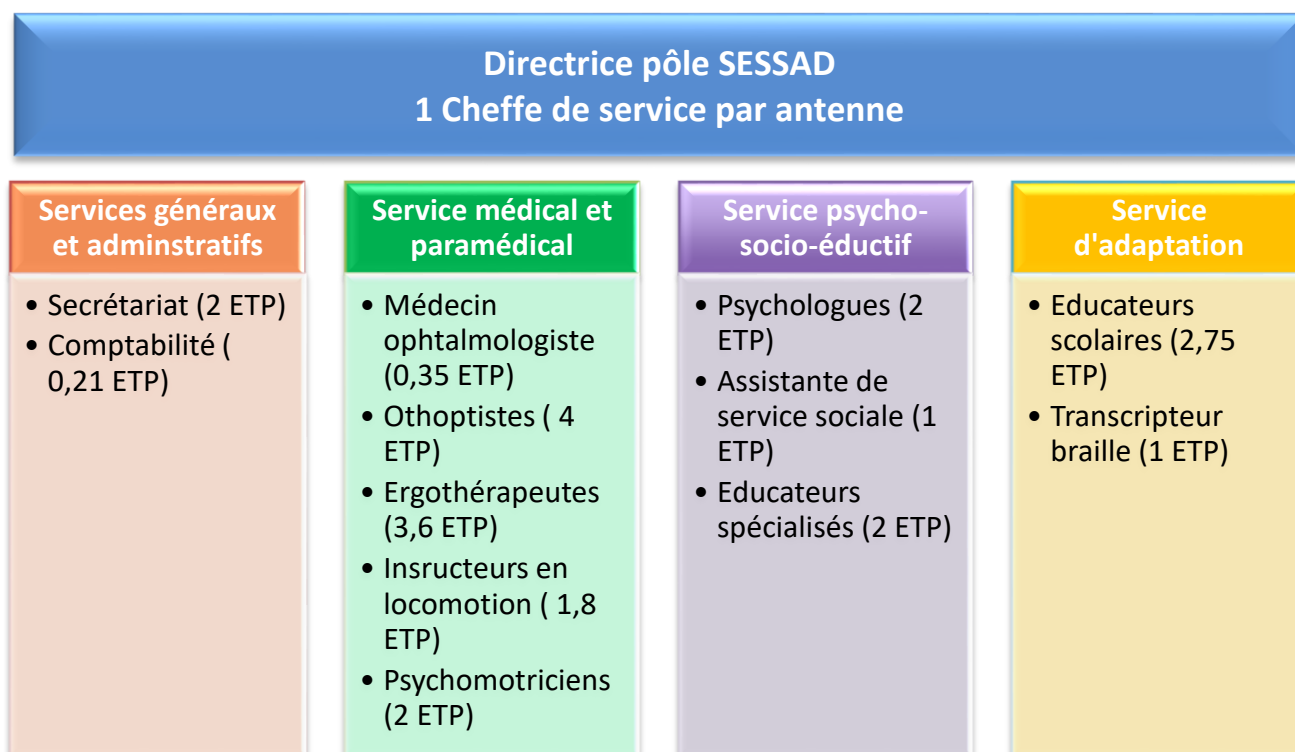
Les professionnels sont sensibilisés aux droits des personnes accueillies par le biais de formations), la participation aux conférences APAJH Yvelines (ex : parentalité et handicap, secret partagé, etc.), la possibilité de saisine de l'instance associative « Réflexion sur la Bienveillance », la confrontation régulière de nos modes de fonctionnement aux Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de la HAS.

4ème Partie : PILOTAGE ET FONCTIONS SUPPORT

1. LES RESSOURCES HUMAINES

1.1 Structure humaine et organisationnelle

1.1.1 Organigramme



1.1.2 Tableau fonctionnel des services

POSTE	Missions
DIRECTION	
Directeur	Le directeur du Pôle SESSAD (poste ventilé entre les quatre SESSAD) veille au bon fonctionnement et à la coordination des 4 Sessad du Pôle. Il représente les services auprès des autorités et des partenaires institutionnels. Il est responsable de la sécurité des biens et des personnes et est garant du bon usage des droits et libertés..
Chef de Service	Le chef de service manage et coordonne le personnel qu'il a sous sa responsabilité. Il participe à la conception, à la mise en œuvre et au développement des actions éducatives, sociales, pédagogiques et thérapeutiques des personnes accompagnées. Dans le cadre du projet de service, il s'assure de la mise en œuvre des projets personnalisés d'accompagnement. Il rend compte régulièrement au directeur et collabore sur les projets institutionnels et associatifs, en lien avec la démarche qualité, la gestion et la prévention des risques ainsi que l'animation du partenariat.

ADMINISTRATIF	
Secrétaire	Le secrétaire assiste la direction dans les tâches administratives, et gère le secrétariat. Il assure l'accueil téléphonique et physique des enfants/jeunes et de leurs familles. Il effectue le lien entre les professionnels, la direction et les différents partenaires du service (siège, écoles, familles, interprètes, taxis, MDPH, CPAM, etc). Du fait de l'itinérance du SESSAD, il est l'interface entre les différents interlocuteurs (équipe, familles, partenaires).
PARA-MEDICAL	
Orthoptiste	La rééducation orthoptique permet au jeune d'utiliser au mieux ses potentialités visuelles et de mettre en place diverses techniques de compensation de son handicap. Les rééducations sont axées sur : <ul style="list-style-type: none"> - L'évaluation et la stimulation des fonctions visuelles résiduelles (sensorielles, motrices et cognitives) - Mise en place d'un apprentissage de stratégies visuelles appropriées afin d'optimiser la vision et soulager les efforts visuels - Mise en place (choix et apprentissage) des aides techniques adaptées à la vision du jeune
Psychomotricien	Le psychomotricien considère l'enfant dans sa globalité en tenant compte de son développement moteur, cognitif et psycho-affectif. Il est amené à réaliser un bilan psychomoteur pour déterminer les compétences et les besoins de l'enfant. Le psychomotricien cherche à agir sur les désordres psychomoteurs liés aux troubles des apprentissages, afin de : <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser une bonne intégration du schéma corporel pour avoir un référentiel corporel, base des représentations spatiales - Améliorer la latéralisation, l'orientation et la structuration spatio-temporelles - Renforcer le contrôle postural pour une plus grande disponibilité corporelle et attentionnelle en classe ; - Solliciter l'initiative motrice, les coordinations dynamiques globales et plus fines, les coordinations oculo-manuelles et bi manuelles pour développer l'aisance corporelle et obtenir un contrôle gestuel plus fluide et économique ; - Asseoir les bases de l'écriture au niveau perceptif / visuo-spatial, posturo-moteur et cognitif ; - Renforcer les fonctions exécutives via l'abord corporel (attention, inhibition, planification) ; - Développer l'expression corporelle et la communication infra verbale afin de favoriser les interactions et améliorer l'intégration sociale ; - Agir sur l'équilibre tonico-émotionnel, favoriser un mieux-être corporel et émotionnel via des techniques de relaxation.
Instructeur en locomotion	La locomotion a pour finalité : <ul style="list-style-type: none"> - D'évaluer, dans un premier temps, l'autonomie du jeune à l'admission et de définir les objectifs à atteindre en fonction de sa demande et du cadre éducatif parental. - De développer l'autonomie en fonction des capacités et de l'âge du jeune

	<p>tout en apportant confort et sécurité dans les déplacements de l'enfant, autant en intérieur qu'en extérieur et dans toutes les situations lumineuses.</p> <p>Pour cela, il convient de stimuler et développer les capacités sensorielles et cognitives du jeune et de mettre en place des techniques et du matériel adapté.</p>
Ergothérapeute	<p>L'ergothérapeute est l'intermédiaire entre les besoins d'adaptation de la personne et les exigences de la vie quotidienne en société. Son but est de développer, restaurer et maintenir l'indépendance et l'autonomie de la personne en s'appuyant sur son engagement et ses capacités.</p> <p>Il évalue les difficultés et les aptitudes de la personne ainsi que ses performances motrices, sensorielles, cognitives, psychiques. Il analyse les besoins, les habitudes de vie, les facteurs environnementaux, les situations de handicap et pose un diagnostic ergothérapeutique.</p> <p>Lors des prises en charge, l'ergothérapeute vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entraîner les capacités de la personne pour compenser ses difficultés, en considérant les limitations fonctionnelles en lien avec les limitations d'activité et les restrictions de participation dans tous les domaines d'occupation et de vie de la personne en situation de handicap ; - Proposer ou créer des aménagements, des adaptations du poste de travail, de positionnement, des aides techniques et des outils de compensation permettant la réalisation fonctionnelle des occupations, notamment scolaires et concernant les Actes de la Vie Quotidienne ; - Effectuer un travail de guidance parentale pour faciliter les transferts d'acquis.
Psychologue	<p>Le psychologue est à l'écoute des demandes d'aide et de soutien des enfants, de leurs parents et des professionnels dans l'exercice de leur fonction. En plus des entretiens qu'il peut organiser et animer, le psychologue est chargé des évaluations psychométriques des enfants. Il effectue également un travail de guidance parental.</p> <p>Il travaille en étroite collaboration avec la direction pour assurer une harmonie générale dans la conduite du projet de l'établissement au service des enfants et des adolescents suivis.</p>
EDUCATIF	
Educateur spécialisé	<p>L'éducateur spécialisé organise ses interventions autour des axes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner l'enfant ou l'adolescent à développer ses compétences et son autonomie dans les Actes de la Vie Quotidienne, - Aider le jeune à exprimer ses choix et soutenir ses engagements, en favorisant l'expression et la communication verbale (rendre le jeune acteur de son projet d'avenir, acteur dans ses démarches ...) - Assurer le rôle du tiers régulateur et du tiers aidant pour les problèmes relationnels et conflictuels lors des groupes éducatifs, sorties / accompagner la personne à réfléchir à des situations sociales qui lui ont posé problème et à trouver des techniques pour réguler son positionnement et ses interventions, étayer le jeune dans ses interactions (travail autour des compétences sociales)

	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la socialisation et l'ouverture du jeune sur son environnement proche (visite des services et structures jeunesse de sa ville, accompagnement dans l'inscription aux loisirs, dans l'appropriation du quartier, ...) - Aider le jeune à se projeter dans un avenir professionnel choisi et préparer son insertion sociale et professionnelle - Développer et maintenir un tissu partenarial en fonction des besoins spécifiques des enfants et des familles (démarches partenariales diverses)
Adaptation et transcription de documents	<p>Selon les besoins spécifiques de chaque élève, des éducateurs adaptent tous les documents utiles à sa scolarité (manuels scolaires, romans, cours...) ou à son éveil culturel.</p> <p>Pour ce faire, différentes techniques peuvent être utilisées : braille intégral ou abrégé, gros caractères, figures tactiles (mise en relief de cartes, schémas ou dessins), et enregistrements sonores. Un système de prêt de livres adaptés et sonores est en place dans le Service.</p>
MEDICAL	
Le médecin	<p>Le médecin généraliste de l'établissement assure les consultations médicales, un jour par semaine. Il dispose des équipements et installations techniques nécessaires à l'examen des enfants. Tous les enfants bénéficient d'une consultation, au moins une fois en cours d'année, parallèlement à la surveillance des rééducations.</p> <p>Ce suivi médical permet une évaluation régulière et une coordination des soins avec l'équipe et les éventuels services médicaux extérieurs. Le médecin communique avec les familles et répond à leurs attentes.</p>
SOCIAL	
Assistant de service social	<p>L'assistant de service social évalue la situation sociale de l'enfant et de sa famille et contribue à l'évaluation des besoins au travers d'entretiens physiques, téléphoniques et de visites à domicile. Il participe à la prévention de certaines situations sociales (précarité, difficultés d'insertion, ...) en lien avec l'équipe pluridisciplinaire du SESSAD et également les différents partenaires sociaux. Il effectue un travail de soutien à la parentalité, après évaluation en équipe des besoins repérés.</p> <p>L'assistant de service social informe et aide les familles sur leurs droits concernant le handicap (AEEH¹⁹, PCH²⁰, aménagement du logement, sécurité sociale...) afin de faciliter les démarches pour l'obtention d'aides concernant les moyens de compensation d'ordre humain, matériel ou financier.</p> <p>Il aide à l'orientation des enfants suivis par le service, en lien avec l'équipe.</p>

¹⁹ AEEH : Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé

²⁰ PCH : Prestation de Compensation du Handicap

1.1.3 Modalités de fonctionnement de l'organisation

NOM DE LA REUNION	FREQUENCE	OBJECTIFS	PARTICIPANTS
Réunion de service	Hebdomadaire	Organisation, fonctionnement du service, coordination du suivi des projets personnalisés Participe à réguler le fonctionnement du service et contribue à une réflexion collective	L'ensemble des professionnels. Animée par le chef de service
Réunion institutionnelle	Toutes les 6 semaines	Réflexions centrées sur le projet global du service, de sa mise en œuvre, les adaptations et évolutions en perspective, la démarche qualité...	L'ensemble des professionnels. Animée par la direction
Réunion de PPA	Hebdomadaire	Définition, après restitution des bilans des différents professionnels et le recueil des attentes des jeunes et de leur famille, des objectifs communs d'accompagnement pour l'année à venir	Les professionnels accompagnant le jeune, la famille, les partenaires si nécessaire (Education Nationale, libéraux). Animée par le chef de service
Analyse des Pratiques Professionnelles	5 par an	Temps de réflexion collective permettant la prise de recul des professionnels	L'ensemble des professionnels du service hors direction et chef de service. + APP pour les chefs de service de l'association APAJH Yvelines Animée par un intervenant extérieur
Réunion cadres Pôle SESSAD	Mensuelle	Harmonisation des pratiques, échanges d'expérience et retour par le directeur des perspectives et projets associatifs, favorisant une dynamique de Pôle	Les cadres de direction du Pôle SESSAD Animée par le directeur
Droit d'expression des salariés	6 heures par an	Temps d'échanges entre professionnels sur les conditions et l'organisation du travail	Tous les professionnels hors cadres

1.2 Gestion des ressources humaines

1.2.1 Recrutement accueil et intégration des nouveaux salariés

La politique de ressources humaines s'appuie sur les valeurs de l'Association et s'articule autour de quatre axes prioritaires : l'intégration des nouveaux salariés, la formation professionnelle, la qualité de vie au travail ainsi que la santé et la sécurité au travail.

- L'intégration des nouveaux salariés : différentes sessions des nouveaux embauchés sont organisées annuellement afin de permettre à ceux-ci d'en apprendre plus sur les valeurs, les enjeux et les projets de

l'Association, d'être informés des différents financeurs et métiers présents. Cette journée de rencontre animée par la Directrice des ressources humaines est un moment d'échange et de partage des pratiques professionnelles qui permet aux salariés de mieux connaître l'association et ses valeurs.

- La formation professionnelle : l'Association s'engage notamment à travers un plan de formation ambitieux, à accompagner les salariés dans le développement de leurs compétences. L'Association poursuit ainsi deux objectifs : mieux répondre à l'évolution des besoins des publics accueillis et maintenir l'employabilité tout au long de la vie professionnelle des salariés.

- La qualité de vie au travail : maintenir les conditions et un environnement de travail respectueux des salariés est propice à délivrer un travail de qualité auprès des personnes accompagnées et contribuer à garantir la bienveillance. Cette interdépendance guide l'action des ressources humaines dans ce domaine.

- La santé et la sécurité au travail : garantir la santé et la sécurité au travail des salariés est un des objectifs prioritaires. Il s'inscrit dans une démarche de prévention des risques physiques et psychosociaux. L'Association agit dans ce domaine au quotidien et à tous les échelons hiérarchiques.

1.2.2 Politique au sein du SIAM 78

Le recrutement du personnel est réalisé par les cadres de direction. Pour le personnel sous statut cadre, les entretiens d'embauche se font, de façon parallèle et concertée, par le siège de l'Association et la direction du Pôle SESSAD.

L'embauche du personnel est conditionnée par un niveau de qualification conforme aux classifications de la convention collective applicable, la CCN 1966. Les contrats de travail sont finalisés et validés par la direction des ressources humaines de l'Association.

Conformément à la législation du travail, le service dispose d'un règlement intérieur d'entreprise porté à la connaissance du personnel par remise en mains propres à l'embauche, et par voie d'affichage.

Le nouveau salarié à son arrivée reçoit un classeur composé des différents documents réglementaires et de fonctionnement du service afin de favoriser son intégration. Une visite médicale d'embauche est organisée dans la semaine suivant son arrivée. Des points de rencontre réguliers sont mis en place avec la chef de service.

Deux rendez-vous avec la direction sont organisés à mi-parcours et à la fin de la période d'essai.

1.2.3 Gestion des compétences

La formation professionnelle est un des leviers pour accompagner le salarié à développer ses compétences, avec l'objectif de répondre au mieux à l'évolution des besoins des publics accueillis et de maintenir l'employabilité tout au long de la vie professionnelle. Le plan de formation annuel met tous les ans en évidence des axes de formation prioritaires. Il permet aux professionnels d'aborder plus sereinement les évolutions en tenant compte des souhaits et attentes des personnes en situation de handicap corrélés aux besoins des professionnels.

1.2.4 Dialogue social

Les délégués syndicaux d'entreprise sont rencontrés par la Direction générale et des ressources humaines, notamment pour la Négociation Annuelle Obligatoire. Les réunions du Comité Social d'Entreprise ont lieu tous les mois.

Des rencontres mensuelles sont organisées entre les Représentants de Proximité du CSE affectés au Pôle SESSAD et la direction. Les questions relatives aux conditions de travail sont abordées. Les réponses apportées

par la direction sont transmises à tous les professionnels du Pôle SESSAD

Les réunions Droits d'Expression des Salariés sont mises en place à raison de 6h par an. Les questions/réflexions abordées durant cette réunion sont soumises à la direction qui y répond dans un délai de 15 jours.

2. LA DEMARCHE QUALITE ET SECURITE

2.1 Politique d'amélioration continue de l'établissement

Différentes instances sont mises en place afin de favoriser les échanges et la réflexion sur les pratiques professionnelles, l'adéquation des accompagnements aux besoins et attentes des jeunes et de leurs familles, dans une démarche d'amélioration continue de la qualité : Réunion institutionnelle, Réunion de service, Réunion de direction Pôle SESSAD, Groupe Réflexion Bientraitance associatif, etc.

De plus, cette démarche d'amélioration continue de la qualité s'appuie sur différents outils, entre autres :

- Le Référentiel d'Evaluation de la Qualité de la HAS,
- Les Fiches CPOM,
- Les RBPP,
- Les formations transverses à l'association APAJH Yvelines, les colloques, les formations, les séminaires associatifs de cadres,
- Les journées banalisées Pôle SESSAD inter professions,
- La veille règlementaire et documentaire.

2.2 La sécurité des biens et des personnes et la gestion des risques

La sécurité des biens et des personnes et la gestion des risques, tant pour les jeunes accueillis que pour les professionnels, est une préoccupation constante au sein du service.

Par la mise en place du DUERP²¹ et sa réactualisation annuelle, la formation « Qualité de Vie au Travail » transverse au Pôle SESSAD permettant de prévenir les risques psycho-sociaux, le règlement intérieur et le règlement de fonctionnement, les formations des professionnels à la Santé – Sécurité au Travail (initial et recyclage), à la sécurité incendie et à l'évacuation des locaux, la direction tend à prévenir et à sensibiliser les personnes sur la gestion des risques, leur sécurité et leur bien-être. Un registre de sécurité situé au secrétariat est disponible et permet le suivi et la maintenance des installations (passage de la commission de sécurité).

L'accès au service via un visiophone permet de contrôler les entrées et les sorties des personnes.

2.3 La politique de prévention et de gestion des risques de maltraitance

L'ensemble du personnel du SESSAD, régulièrement sensibilisé et informé, s'engage à mettre en œuvre les RBPP relatives à la promotion de la bientraitance envers les usagers et à la prévention et la lutte contre la maltraitance.

Dans le cadre du projet de service, l'équipe est engagée à traiter avec respect les usagers et à agir avec discernement et compétence.

Toute suspicion de maltraitance de la part d'un membre du personnel, touchant l'intégrité physique ou morale

²¹ DUERP : Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

des jeunes accueillis au SESSAD, doit être signalée à la Direction qui prendra toutes les mesures utiles pour protéger la personne concernée et informer les autorités compétentes.

Une procédure associative du traitement des signalements d'évènements indésirables (SEIG) connue par tous les professionnels, est mise en œuvre au sein de la structure.

3. LES FONCTIONS LOGISTIQUES

Depuis leur déménagement en 2018 et 2020, l'antenne nord et l'antenne sud du SIAM 78 sont respectivement installées à Voisins le Bretonneux et Sartrouville. Les deux antennes partagent leurs locaux avec d'autres services du pôle SESSAD. Cette proximité géographique permet de mutualiser les locaux et favorise les échanges entre les professionnels des différentes structures.

Les locaux du SIAM 78 – Antenne Sud se composent de :

- 1 espace d'accueil
- 1 bureau administratif pour la Secrétaire
- 1 bureau pour l'assistante sociale
- 1 bureau pour la Cheffe de Service
- 1 bureau pour la psychologue
- 1 bureau pour le médecin
- 1 bureau pour les orthoptistes
- 1 bureau pour l'éducatrice spécialisée
- 1 bureau pour les ergothérapeutes
- 1 bureau pour les psychomotriciennes
- 2 espaces d'entretiens
- 1 cuisine thérapeutique mutualisée avec le SESSAD Apiday-TSL pour les groupes
- 2 salles de réunions modulables partagées avec les autres services du plateau
- Des sanitaires

Les locaux du SIAM 78 – Antenne Nord se composent de :

- 1 espace d'accueil commun aux deux services
- 1 bureau administratif pour la Secrétaire
- 1 bureau pour l'assistante sociale
- 1 bureau pour la Cheffe de Service
- 1 bureau pour la psychologue
- 1 bureau pour le médecin
- 1 bureau pour les orthoptistes
- 1 bureau pour l'éducatrice spécialisée
- 1 bureau pour les ergothérapeutes
- 1 bureau pour les psychomotriciennes/ instructrices en locomotion
- 1 salle d'entretiens
- 1 cuisine thérapeutique mutualisée avec le SESSAD TSA
- 1 salle d'activité mutualisée avec le SESSAD TSA
- 1 salle de réunions partagée avec le SESSAD TSA
- Des sanitaires

4. LA GESTION DES DONNEES DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Selon la loi 2002-2, un dossier unique de l'utilisateur est mis en place au sein du service. Les données recueillies sont confidentielles et jusqu'à début 2023, ce dossier était sous clé dans le bureau de la chef de service. Les informations médicales étaient conservées dans le bureau du médecin et également mises sous clé.

Depuis mai 2023, après la mise en place du RGPD fin 2018 par l'Association, le Dossier Unique Informatisé a été mis en place sur l'ensemble des structures de l'association.

Ainsi le service a numérisé les dossiers des enfants/jeunes accueillis et les a intégrés dans le dossier Unique Informatisé. Des droits d'accès spécifiques à chaque corps de métier, déterminent le partage des informations. Les familles peuvent consulter le dossier de leur enfant, sur demande et prise de rendez-vous, et accompagnées d'un professionnel.

Tous les professionnels sont soumis contractuellement au secret partagé. Sur accord écrit des parents, les PPA peuvent être communiqués à des partenaires (ESMS, sanitaires, Centres de rééducation, etc...) dans le cadre de séjour de répit ou de réorientation, ceci afin de poursuivre l'accompagnement du jeune dans les meilleures conditions.

5ème Partie :

PERSPECTIVES À 5 ANS

On peut constater au cours des dernières années une augmentation des troubles associés chez les enfants/jeunes qui sont orientés vers le SIAM 78. Cela nécessite d'élargir notre réseau et d'accroître les partenariats. En parallèle nous sommes dans l'obligation de devoir compenser, selon nos moyens et possibilités, un système sanitaire saturé. Cet état de fait demande aux professionnels de diversifier leurs connaissances et induit des besoins en formation de plus en plus prégnants.

Former les futurs sortants à leurs droits

Depuis plusieurs années, le service est en réflexion sur la nécessité de sensibiliser et former les jeunes sortants à leurs droits et aux démarches administratives afin qu'ils acquièrent une forme d'autonomie, en particulier ceux qui ne pourront s'appuyer sur leurs familles. Cette mission pourrait incomber en particulier à l'assistant du service social et/ou l'éducateur spécialisé.

Un passeport pour les sortants

Les premiers constats, faits lors de l'enquête menée en 2022 sur le devenir des jeunes adultes qui ont quitté le SIAM78, nous amènent à porter encore davantage notre attention sur les fins d'accompagnement. La création d'un passeport sur lequel les personnes pourraient s'appuyer pour trouver les ressources nécessaires à la poursuite de leurs parcours, nous semble nécessaire. Pour ce faire, nous avons pour objectif de continuer à recueillir les expériences de vie des anciens, des jeunes présents dans le service, de leurs familles et des professionnels, afin d'en faire une analyse et créer un outil adapté aux besoins exprimés.

Le SIAM 78 reste un service dynamique et ouvert sur l'extérieur. Il continuera de se développer en gardant le souci de l'amélioration globale de la qualité de ses prestations.

Tous ses acteurs ont à cœur de le faire vivre, en y trouvant le service attendu, pour les uns, et en donnant du sens à leurs actions, pour les autres, leur permettant ainsi de tenir leur engagement éthique.

GLOSSAIRE

ANESM	Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux
APAJH	Association pour Adultes et Jeunes Handicapés
APIDAY-TSLA	SESSAD Surdit� et Troubles Sp�cifiques du Langage et Apprentissages
ARS	Agence R�gionale de Sant�
AVJ	Activit�s de la Vie Journali�re
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAJ	Centre d'Accueil de Jour
CAMSP	Centre d'Action M�dico-Sociale Pr�coce
CASF	Code de l'Action Social et des Familles
CCN1966	Convention Collective Nationale 1966
CD	Conseil D�partemental
CDAPH	Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicap�es
CMP	Centre M�dico-Psychologique
CMPP	Centre M�dico Psycho P�dagogique
CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CRAMIF	Caisse R�gionale d'Assurance Maladie d'Ile de France
DDASS	Direction D�partementale des Affaires Sanitaires et Sociales
DIPEC	Document Individuel de Prise En Charge
ESMS	Etablissement Social et M�dico Social
ESS	R�union d'Equipe de Suivi de la Scolarisation
ETP	Equivalent Temps Plein
HAS	Haute Autorit� de Sant�
IDES	Institut D'Education Sensorielle
IEM	Institut d'Education Motrice
IME	Institut M�dico-Educatif
IMPRO	Institut M�dico-Professionnel
INJA	Institut National des Jeunes Aveugles
MDA	Maison D�partementale de l'Autonomie
PAT	P�le Autonomie Territorial
PMI	Protection Maternelle et Infantile
PPA	Projet Personnalis� d'Accompagnement
SAAAIS	Service d'Aide � l'Acquisition de l'Autonomie et � l'Int�gration Scolaire
SAAAS	Service d'Aide � l'Acquisition de l'Autonomie et � la Scolarisation
SAFEP	Service d'Accompagnement Familial et d'Education Pr�coce
SEPGP	Service d'Education Pr�coce et Guidance Parentale
SESSAD	Service d'Education Sp�cialis�e et de Soins A Domicile
SIAM 78	Service d'Int�gration des Aveugles et Malvoyants des Yvelines
ULIS	Unit� Localis�e d'Inclusion Scolaire (coll�ge et lyc�e)
UNAFAM psychiques	Union Nationale de Familles et amis de personnes malades et/ou handicap�es